

ISTRESmag

Le magazine municipal de la ville d'Istres

ACCUEIL DU PUBLIC:
HORAIRES ÉLARGIS

LOGEMENT:
**RÉPONDRE
À LA DEMANDE**

DOSSIER:
**APPRENDRE
POUR S'ÉPANOUIR !**

P. 18 À 26 / DOSSIER

La rentrée 2018-2019



P. 34 À 36 / MAIRIE

L'accueil en mairie
pour vous faciliter la ville



P. 38 À 48
VIVRE À ISTRES
Le logement
à Istres



→ Sommaire

SEPTEMBRE
À OCTOBRE
2018

P. 4 À 10

LA RÉTRO DE L'ÉTÉ

P. 11 À 15 / ACTUALITÉS

- Nouveau bouldrome Marcel-Josuan
- Le CCFF en action
- Fête nationale
- L'école est finie
- Les nouveaux bacheliers
- Exercice Airnuc 2018
- Changement de commandement BA125
- Hommage à Denis Gouin
- Bernard Bizot, un "éternel d'Istres"
- 40 ans d'Istres Sport Aïkido
- Trigrance : le Podium

P. 18 À 26 / DOSSIER

- La rentrée 2018-2019



P. 27 À 30 / NOUVEAU ! CAHIER DÉTACHABLE

- Istres... au gré de vos envies

P. 31 À 33 / DÉCOUVRIR

- La saison culturelle

P. 34 À 36 / MAIRIE

- L'accueil en mairie
pour vous faciliter la ville

→ Édito



François BERNARDINI
Maire d'Istres
 Vice-président de la Métropole
 Aix-Marseille Provence
 Président du Conseil de Territoire
 Istres-Ouest Provence



L'été qui s'achève a réservé de beaux moments de joie et de fête aux Istréens. Comme chaque année, la municipalité a consacré d'importants moyens à l'organisation d'événements de qualité, à la création d'animations ou à l'entretien de nos sites de loisirs pour permettre à tous ceux qui ne partent pas en vacances ainsi qu'à leurs invités, familles, touristes, de profiter au mieux de leurs congés.

Cet été 2018 aura épargné nos pinèdes des incendies ravageurs, comme ceux que nous avons connus en 2017. C'est là le fruit heureux d'une météo printanière humide et de la faiblesse du mistral mais aussi du travail préventif des pompiers et des bénévoles du Comité Communal Feux de Forêt en action depuis fin juin ou encore des mesures de prévention en matière de débroussaillage.

Enfin, ces deux mois de vacances scolaires ont été consacrés à la réalisation de travaux dans les écoles. Toitures, peinture, selfs... mais aussi équipement de toutes les classes en ventilateurs pour le bien-être des enfants durant les périodes de forte chaleur.

Faciliter la vie des Istréens en facilitant leurs démarches

Depuis le 3 septembre, les horaires d'accueil du public à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes, sont élargis avec 45 minutes de plus par jour. Faciliter la vie des Istréens en facilitant leurs démarches est une de mes priorités depuis plusieurs années : journée continue de 8h à 18h le lundi, numéro de téléphone unique, services en ligne qui évitent les déplacements...

Rendez-vous le 6 octobre pour découvrir "Le Podium"

Autre nouveauté, Istres Magazine évolue. Modernisé, il comprend un cahier central détachable préparé avec l'office de tourisme, reprenant l'agenda des manifestations et événements de la commune.

Le nouveau complexe sportif situé dans le quartier de Trigance, "Le Podium", sera inauguré le 6 octobre prochain. Tous les Istréens sont invités à venir visiter cet équipement qui accueillera les clubs et les associations, mais aussi les scolaires, les stages sportifs, organisés par la municipalité ou encore les étudiants du centre de formation de l'UIMM.

J'espère vous y rencontrer.

En attendant, je vous souhaite une bonne rentrée.

P. 37 / SERVICE MUNICIPAL

→ Istres distinguée
pour son service funéraire

P. 38 À 48 / VIVRE À ISTRES

- Le logement à Istres
- Commerces
- Mon grand-père ce héros
- La fibre plus vite que prévu
- Travaux dans les quartiers
- Entretien des cimetières
- Conseils de tri
- Une nouvelle salle pour les seniors

P. 49 À 51 / SPORT

- Des gymnases remis à neuf
- Handball

P. 52 & 53

- Conseil municipal
- Expression

P. 54

- État civil / bloc-notes





✦ Les Bleus, champions du monde !

Beaucoup de monde en ville, le 15 juillet, pour supporter l'équipe de France de football, à l'occasion de la finale de la coupe du monde ! Un grand moment de joie et de communion, clôturé par une victoire des Bleus, face à la Croatie (4 à 2).



✦ Fêtes d'Entressen

Elle se prénomme Lola c'est la nouvelle "miss Entressen" (Lucinda et Mélanie 1^{er} et 2^e dauphines), élue lors des fêtes du village du 29 juin au 2 juillet.

UN ÉTÉ FESTIF À ISTRES

De la feria aux jeudis étoilés, des Nuits d'Istres aux soirées jazz du Ranquet ou encore les petits et grands plaisirs de la plage et des centres aérés... De la coupe du monde de football aux fêtes d'Istres... Ici l'été rime avec plaisirs!

→ PAGES 6 à 10

↳ Feria, 15, 16 et 17 juin

Une fois encore les grands noms du monde taurin (Bautista, Ponce, Adame, Castella, Leal...) ont foulé le sable des arènes du Palio pour le plus grand plaisir des aficionados, écrivant ainsi une nouvelle page de l'histoire de la feria d'Istres, une grande "plazza de toros", parmi les grandes !



↳ Fête de la Musique

L'ambiance et le public étaient bien au rendez-vous, le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique ! Au total, 150 artistes (gospel, pop, rock, électro, jazz, etc.) se sont succédé dans le cœur de ville.



↳ Les Jeudis étoilés

4^e édition des Jeudis étoilés sur le thème cet été des « histoires des musiques ». Un rendez-vous aujourd'hui incontournable de l'été istréen qui a attiré sur les rives de l'Olivier plusieurs dizaines de milliers de personnes...

Biennale de danse Pulsion

La Biennale de danse organisée par l'association Pulsion, a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses les 2 et 3 juillet derniers, au Pavillon de Grignan, sur le thème de la Rencontre.



La fête nationale célébrée

Beaucoup de monde, le 13 juillet, pour célébrer la fête nationale ! Après une prise d'armes à l'esplanade Charles-de-Gaulle, chacun était convié au défilé civil et militaire. Pour l'occasion, deux Mirage 2000N ont effectué leurs derniers passages dans le ciel d'Istres. Concerts et grand feu d'artifice ont clôturé cette soirée.

Les Nuits d'Istres

Avec Hyphen Hyphen, Imany, Julien Doré et Francis Cabrel, les étoiles des 26^e Nuits d'Istres ont illuminé le ciel du Pavillon de Grignan !



Jazz au Ranquet

La formule du Jazz au Ranquet, les pieds dans le sable, a encore "fait mouche" auprès du public, venu en nombre les 14 et 15 juillet !

❖ **6-17 ans :**
sports et loisirs d'été

355 enfants et jeunes de 6 à 17 ans, ont profité des 13 séjours proposés par la ville durant les vacances d'été. L'occasion de profiter de la richesse offerte par les 6 destinations, aux contenus ludiques et pédagogiques concoctés par les équipes du service Direction éducation enfance.

Dans le même temps, 760 enfants de 3 à 14 ans ont fait le plein de souvenirs au sein des accueils de loisirs (centres aérés) et des infrastructures de la ville.





→ Gliss'Istres

Succès pour cette première édition de "Gliss'Istres" organisée les 28 et 29 juillet par l'Espace Pluriel Jeunes. L'ambiance musicale, les glissades et le foodtruck ont su ravir petits et grands !



→ Rues de l'étang

La 4^e édition du festival les « Rues de l'étang », un rendez-vous en trois actes déployé sur Saint-Mitre, Saint-Chamas et Istres le 5 août, a captivé le public au travers des acrobaties et scénarii proposés en pleine rue, dans le centre-ville, par des compagnies circassiennes de renom.

Les fêtes d'Istres 3, 4, 5 août 2018

Les Fêtes d'Istres, atout charme des festivités ont su une fois de plus rassembler la foule. L'élection de Miss Istres, remportée par Stacy Algrain en guise de lancement des fêtes, la course de garçons de café, les manèges, le feu d'artifice, les spectacles taurins... Enfin le 4^e festival les « Rues de l'étang », emmené par des compagnies circassiennes ont ravi petits et grands, par milliers dans le cœur de ville.





Inauguration du boulodrome Marcel-Josuan

➔ Nouveau boulodrome Marcel-Josuan

Pour un meilleur confort des usagers, le boulodrome "Marcel-Josuan" à Entressen a été entièrement réaménagé. Les travaux, réalisés avec le soutien financier du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, ont principalement consisté à la démolition du bâtiment existant et la reconstruction d'un ensemble de type "modulaire", de 86 m². Coût total des travaux : 430 000 euros TTC.

Profitant du 70^e anniversaire du club « La Boule Sauvage », le Maire, François Bernardini a inauguré le boulodrome le 23 juin dernier. L'occasion pour lui de rendre une nouvelle fois hommage à Marcel Josuan qui « avait un visage qui irradiait la bonté, la confiance et la sympathie. Sa vie fut construite sur beaucoup d'engagements (...), notre reconnaissance s'illustre ici, en inaugurant ce bâtiment ».



Le maire entouré de la famille de Bernard Bizot lors de l'inauguration du rond-point portant son nom

➔ Bernard Bizot, un « éternel d'Istres »

Le 24 janvier dernier, Bernard Bizot (69 ans) nous a quittés brutalement laissant un immense vide pour toutes celles et ceux qui durant plus d'une quarantaine d'années, l'ont côtoyé au sein du club de spéléologie et plus généralement à la Maison Pour Tous, mais aussi au service d'innombrables causes humanitaires et solidaires organisées à Istres. Le 23 juin dernier la ville a rendu hommage à cet homme d'exception en donnant son nom à un rond-point à l'entrée des Gargouilles dans le quartier du Prépaou. « Je désigne Bernard Bizot, comme une personnalité, qui

devient un personnage (...). C'est pourquoi nous lui témoignons notre reconnaissance, par quelque chose qui va traverser le temps. Il va ainsi devenir un "éternel d'Istres", au-delà de l'affection que vous lui apportez, au-delà de l'amitié que nous lui avons donnée, au-delà de la reconnaissance personnelle », a déclaré le maire.

Bernard Bizot avait reçu la médaille de la ville pour avoir permis de sauver deux adolescents imprudemment descendus dans un puit d'une ancienne usine.

➔ Istres Sports Aïkido 40 ans déjà !

De nombreux membres et amis d'Istres Sports Aïkido, ont répondu présents le 30 juin pour célébrer le 40^e anniversaire du club istréen d'art martial en présence du maire, François Bernardini et de plusieurs élus de l'équipe municipale.

Cette cérémonie a été l'occasion pour Roland Jayet, président fondateur, d'évoquer les souvenirs accumulés et les grandes étapes de l'histoire du club depuis sa création en 1978 jusqu'à aujourd'hui et le passage de flambeau à Marc Gérard qui en prend la présidence.

Avec l'ouverture récente du « Budokan », maison des arts martiaux de la ville, Istres Sports Aïkido dispose désormais d'un formidable outil de développement de la pratique des arts martiaux à Istres.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr

 @villedistres



Christophe Jauras reçoit la médaille d'honneur d'argent pour 20 ans de service.

➔ Fête nationale

La tradition istréenne veut que la ville salue la République la veille du 14 juillet. Un rendez-vous qui débute toujours par une revue des troupes des Sapeurs pompiers au cours de laquelle, cette année, le caporal-chef Christophe Jauras a reçu la médaille d'honneur d'argent pour 20 ans de service et l'adjudant-chef Patrick Santini une distinction pour acte de bravoure lors d'un incendie d'appartement. La prise d'armes qui a suivi, sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, en présence notamment du maire François Bernardini, du député Pierre Dharréville

et du Sous-Préfet Jean-Marc Sénateur, fut l'occasion de distinguer Raoul Cappi reçu Chevalier de l'Ordre National du Mérite et le Lieutenant-Colonel Cyrille Grimbert, fait Chevalier de la Légion d'Honneur. Enfin, le défilé civil et militaire du centre-ville a été marqué cette année par la présence des volontaires du Comité Communal Feux de Forêt et le passage de deux Mirage 2000N dans le ciel istréen. La soirée s'est conclue par un concert de variétés, un bal populaire et enfin un grand feu d'artifice sur les rives de l'étang de l'Olivier.



Départ à la retraite des enseignants

➔ L'école est finie !

Chaque année, la ville tient à saluer les enseignants qui prennent leur retraite. Ils étaient onze, à quitter définitivement les bancs de l'école (maternelle, élémentaire, collège et lycée) en cette fin d'année scolaire et ont été accueillis au pavillon de Grignan par le maire F. Bernardini et E. Prétot adjointe à l'éducation. Une carrière dédiée à la transmission du savoir auprès de plusieurs générations d'Istréens, "une étape primordiale dans la construction de nos citoyens, qui conditionne leur avenir et contribue à leur épanouissement", a souligné le maire qui leur a remis à chacun la médaille de la ville.

➔ Les nouveaux bacheliers

Chaque année la ville et l'association Espace Pluriel Jeunes mettent à l'honneur les bacheliers istréens des filières générales (lycée Rimbaud) et professionnelles (lycée Latécoère et CFAI). Une soirée festive leur est réservée au Magic Mirrors.

UNE RÉUSSITE AU TOP À ISTRES !

- ➔ BAC PROFESSIONNEL : 80 % DE RÉUSSITE
- ➔ BAC GÉNÉRAL : 88,66 % DE RÉUSSITE dont 50 % de mentions
- ➔ CFAI : 90 % DE RÉUSSITE dans les 6 sections d'apprentissage, dont 36 mentions

Brèves...

➔ Associations

Le dossier unique de demande de subvention 2019, est disponible en ligne sur le site internet de la ville www.istres.fr ("Kiosque citoyen" rubrique "Mon association"). La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au lundi 15 octobre.

Pour toute information contacter le 04 13 29 59 13

➔ Pré-inscriptions vacances d'automne

Les pré-inscriptions des enfants et ados pour les séjours d'automne ont lieu jusqu'au 19 septembre en Mairie. Inscriptions directes à partir du 26 septembre pour les séjours, les stages et les accueils de loisir sans hébergement (ACM).

Renseignements au 04 13 29 50 00

➔ Bébé Minute

Un empêchement de dernière minute, un rdv urgent... Pour faire garder son jeune enfant durant une heure ou deux, voire plus, le temps de remplir une obligation imprévue, le service « Bébé minute » propose une gestion en temps réel des places disponibles dans les crèches de la ville.

Plus d'info et modalités d'inscription sur www.istres.fr/creches ou à l'Hôtel de ville (04 13 29 50 00) et dans les mairies annexes.

Brèves...

➔ Premier salon aéronautique international à Istres sur le pôle aéronautique Jean-Sarraïl

Le Pôle Aéronautique d'Istres accueillera les 27 et 28 septembre 2018, la première édition du salon professionnel AeroSPI. À l'initiative de la société VSN, spécialisée en simulations et implantée sur le Pôle Aéronautique, il sera consacré aux missions aéroportées (avions, hélicoptères, drones, dirigeables) dans les domaines de la surveillance, de la protection ou de l'intervention. Cette initiative de rang mondial, soutenue par la ville d'Istres, le conseil de territoire Istres Ouest Provence, le département, la Région, la CCI, organisée par l'association d'entreprises locales OPEN, permettra de créer un événement pour les professionnels du secteur en marge du célèbre Salon du Bourget.

➔ Gendarmerie

Le Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie (CIR) tient régulièrement une permanence à Istres. Elle a pour but de renseigner les candidats potentiels sur les différents types d'emplois possibles au sein de la Gendarmerie Nationale. Les prochaines permanences d'information auront lieu le 26 septembre et le 24 octobre de 14h à 16h à la Mission Locale (Pôle pour l'Emploi, chemin du Rouquier).

➔ « Declaloc' »

L'Office de tourisme rappelle aux loueurs d'hébergement via les plateformes numériques (Airbnb, Booking, Homelidays...) qu'ils doivent obligatoirement s'enregistrer sur « DECLALOC' » (<https://www.declaloc.info/2018/05/02/istres-provence-tourisme>), conformément au décret « Airbnb » du 28 avril 2017. L'Office de Tourisme peut vous accompagner dans cette démarche.

Contact : Christine Casado au 04 42 81 76 00

➔ Changement de commandement sur la BA125

Le colonel Pierre Gaudillière a pris le commandement de la Base Aérienne 125 d'Istres le 6 juillet dernier. Il succède au colonel Alexis Rougier qui, après deux années passées à Istres, a rejoint l'institut des hautes études de défense nationale à Paris.



De gauche à droite : le colonel Alexis Rougier commandant de la BA 125 (du 31 août 2016 au vendredi 6 juillet 2018), le général d'armée aérienne André Lanata, chef d'état-major de l'armée de l'air (depuis le 21 septembre 2015) et le colonel Pierre Gaudillière nouveau commandant de la Base Aérienne 125.

➔ Exercice de sécurité nucléaire « AIRNUC 2018 »

Début novembre, un exercice national de sécurité nucléaire, baptisé Airnuc 2018, se déroulera sur la Base aérienne (BA) 125 d'Istres. Ce type d'exercice est organisé en moyenne tous les 4 à 5 ans, conjointement par la Préfecture des Bouches-du-Rhône, l'Autorité de sûreté nucléaire de Défense (ASND) et l'Armée de l'Air. Il a pour objectif d'évaluer le niveau de réaction et d'organisation de l'ensemble de ces acteurs face à une situation de crise radiologique. Si le risque d'événement radiologique est hautement improbable, les autorités militaires et civiles ont toutefois le devoir de se préparer à une telle éventualité. Airnuc 2018 doit donc permettre de tester la mise en œuvre des plans de réaction à l'intérieur de la base (Plan d'urgence interne ou PUI) comme à l'extérieur du site (Plan particulier d'intervention ou PPI) ainsi que la capacité des cellules de crise à limiter les conséquences d'un tel événement et assurer, en toutes circonstances, la protection de la population riveraine et de l'environnement. Cet exercice est également l'occasion d'expliquer aux élus, aux associations et à la population résidant à proximité du site, l'organisation de crise mise en place.

Pour présenter cet exercice, notamment aux habitants du quartier de la Bayanne concernés par le Plan Particulier d'Intervention (PPI), une Réunion d'information et d'échanges (RIE) sera organisée le mardi 2 octobre à 18h au gymnase Hubert Parage (la Bayanne).



➔ 372 heures de surveillance

À raison de 6 heures de patrouille par jour, durant 62 jours (du 1^{er} juillet au 31 août) les bénévoles du nouveau Comité Communal Feux de Forêt ont donné cet été 372 heures (auxquelles il faudra rajouter les heures du mois de septembre) de leur temps pour surveiller nos massifs forestiers et prévenir tout risque d'incendie. Inlassablement, les deux véhicules du CCFF d'Istres et leur équipage composé de deux bénévoles ont sillonné la ville pour surveiller, informer et prévenir tout risque d'incendie. Ponctuellement le CCFF a aussi participé durant cette période à trois opérations de débroussaillage menées par la ville à Rassuen, Cascaveau et Lavalduc, sécurisant les lieux pour parer à tout risque d'incendie.

Pour sa première année d'existence, le CCFF d'Istres a su rapidement trouver sa place, avec le drone de la Police Municipale, dans l'ensemble du dispositif de prévention des incendies. Une présence bien souvent rassurante pour les riverains des zones à risque.

Brèves...

➔ Don du sang

Régulièrement l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Istres organise des collectes de sang. Donner son sang, c'est donner la vie. Le don du sang est un acte anonyme et gratuit. Depuis février 2018 la ville d'Istres est « Commune donneur » (partenaire de l'EFS) et s'engage dans la promotion du don du sang. **Les prochaines auront lieu les mardis :**

- ➔ 25 septembre
- ➔ 23 octobre
- ➔ 21 novembre
- ➔ 20 décembre

de 15 h à 19 h 30 en salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

➔ CCAS

Le numéro de téléphone du Centre communal d'Action sociale a changé, veuillez désormais composer le

04 90 44 50 30

➔ Colis de Noël des seniors

Les inscriptions pour le colis de Noël des seniors ont lieu cette année du lundi 1er au vendredi 5 octobre de 8h30 à midi au foyer la Meraviho (Entressen) et du lundi 8 au vendredi 19 octobre, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h au foyer la Regalido (Istres). Toute personne à partir de 60 ans et habitant la commune d'Istres peut bénéficier du colis de Noël. Pour s'inscrire il faut présenter le livret de famille, un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone ou carte d'électeur) ou la carte de séjour pour les étrangers. La distribution du colis de Noël des seniors aura lieu le mercredi 5 décembre à partir de 14h au gymnase Donadieu et le jeudi 6 décembre, à partir de 14h30 au foyer la Meraviho.

Renseignements auprès du C.C.A.S.
au 04 90 44 50 30

→ In memoriam



Odette Laugier

Odette Laugier, veuve de Bernardin Laugier qui fut maire d'Istres et Conseiller Départemental est décédée en juillet à l'âge de 94 ans.

Madame Laugier, dont la présence discrète aux côtés de son époux était toujours empreinte de bienveillance, était très attachée à la ville d'Istres comme l'ensemble de sa famille, à laquelle la rédaction d'Istres Magazine adresse ses sincères condoléances.



Colette Bonassi

Le 30 juin dernier, Colette Bonassi est décédée. Elle était âgée de 66 ans. Femme de terrain, engagée et dévouée envers les Istréens

et ses convictions de militante contre les injustices et les inégalités, Colette Bonassi a siégé, de 1989 à 2008, au Conseil Municipal, d'abord en tant qu'adjointe à l'état civil puis adjointe déléguée à la petite enfance.

À Louis son époux, à ses filles et petits enfants ainsi qu'à ses proches, la rédaction d'Istres Magazine adresse ses sincères condoléances.

→ **Hommage à Denis Gouin**

Né à Istres dans le quartier de Rassuen, Denis Gouin est brutalement décédé le 9 mars 2017 à l'âge de 73 ans. Passionné de traditions et de courses camarguaises, membre du comité de la fête des bergers, Denis Gouin était amoureux de cette Provence que nous chérissons tous. Le 4 août dernier, en donnant son nom au salon d'honneur des arènes "Le Palio", la ville d'Istres lui a rendu hommage.



TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr

 @villedistres

→ **Joël Chiousse**

C'est avec une immense émotion qu'un hommage solennel a été rendu, le 4 août, à l'adjudant-chef Joël Chiousse, âgé de 54 ans, Sapeur-Pompier professionnel au corps départemental des Bouches-du-Rhône affecté au centre de secours d'Istres décédé, le 30 juillet, suite à un malaise alors qu'il était de garde. La rédaction d'Istres Mag présente toutes ses condoléances à la famille et aux proches de Joël Chiousse ainsi qu'à l'ensemble des Sapeurs-Pompiers qui, au quotidien, consacrent une grande partie de leur vie au service des autres.

**Rendez-vous
le samedi 6 octobre à 11 h,
pour découvrir Le Podium,
à l'occasion de son
inauguration !**

INAUGURATION

➔ **Au sommet du Podium**



La pratique sportive, qu'elle soit en club, libre ou de loisirs est un véritable état d'esprit à Istres ! Chaque jour, un grand nombre d'équipements sportifs de qualité sont mis à la disposition des Istréens, qui pourront profiter dès la rentrée 2018, d'un tout nouveau complexe implanté dans le quartier de Trigance, jusqu'alors dépourvu de structure sportive de proximité. Nommé « Le Podium », il permettra d'accueillir sur les différents « temps » de l'année, les associations, les scolaires (écoles, collèges, lycées, etc.), les étudiants du « UIMM - Pôle Formation » et les divers stages sportifs organisés par la direction des sports de la ville.

Ayant pour vocation de fonctionner toute l'année de 8h à 22h, Le Podium se compose à l'intérieur, d'un auditorium de 200 places et de salles d'escrime (412 m²), de tennis de table (640 m²), ou encore de boxe (310 m²). Tous ces espaces permettent de répondre aux besoins des clubs et de leurs adhérents. Ils sont pourvus de vestiaires, de bureaux et d'espaces de rangements. À l'extérieur, un plateau sportif avec couloirs d'athlétisme et un grand parking de 100 places viennent compléter ce projet structurant de 7 300 000 euros (TTC), cofinancé à hauteur de 52 % par le Conseil Départemental 13, et de 18 % par la Métropole Aix-Marseille Provence.

14 032

C'est le nombre de licenciés répartis dans les 82 clubs et sections sportifs de la ville.

Le saviez-vous ?

**LA VILLE D'ISTRES
POSSÈDE UN PARC
D'INSTALLATIONS
SPORTIVES EXCEPTIONNEL
POUR SA CATÉGORIE
(VILLE MOYENNE -**

**45 000 HABITANTS), AVEC
À CE JOUR :**

- ➔ 13 stades
- ➔ 24 terrains de tennis
- ➔ 3 piscines

- ➔ 11 gymnases
- ➔ 2 city sport
- ➔ 12 plateaux de proximité
- ➔ 2 bases nautiques
- ➔ 1 stade d'athlétisme

- ➔ 1 centre équestre
- ➔ 4 terrains de squash
- ➔ 3 dojos
- ➔ 1 salle multi-activités
- ➔ 1 salle d'haltérophilie

- ➔ 1 salle de musculation
- ➔ 2 salles de cardio-training
- ➔ 2 aires de tir à l'arc

DOSSIER RENTRÉE DES CLASSES:

APPRENDRE POUR S'ÉPANOUIR!

20

L'année scolaire 2018/2019 à Istres s'annonce sereinement. Les effectifs sont stables avec 4 567 écoliers (dont 1598 en maternelle) répartis dans les 13 groupes scolaires de la ville. L'épanouissement et la réussite éducative des enfants sont toujours une priorité pour l'équipe municipale. D'importants moyens y sont consacrés que ce soit en termes d'investissement dans les écoles ou de fonctionnement. Tour d'horizon de la rentrée des classes 2018 à Istres.

- **PAGES 20/21**
4 567 écoliers !
- **PAGES 22/23**
Plan Selfs / Sécurité dans les bus scolaires
- **PAGES 24/25**
Coup de neuf dans les écoles
- **PAGE 26**
Parc pédagogique de l'Olivier
Le sentier botanique du parc Marcel-Guelfucci

18/2019



4 5 6 7

écoliers !

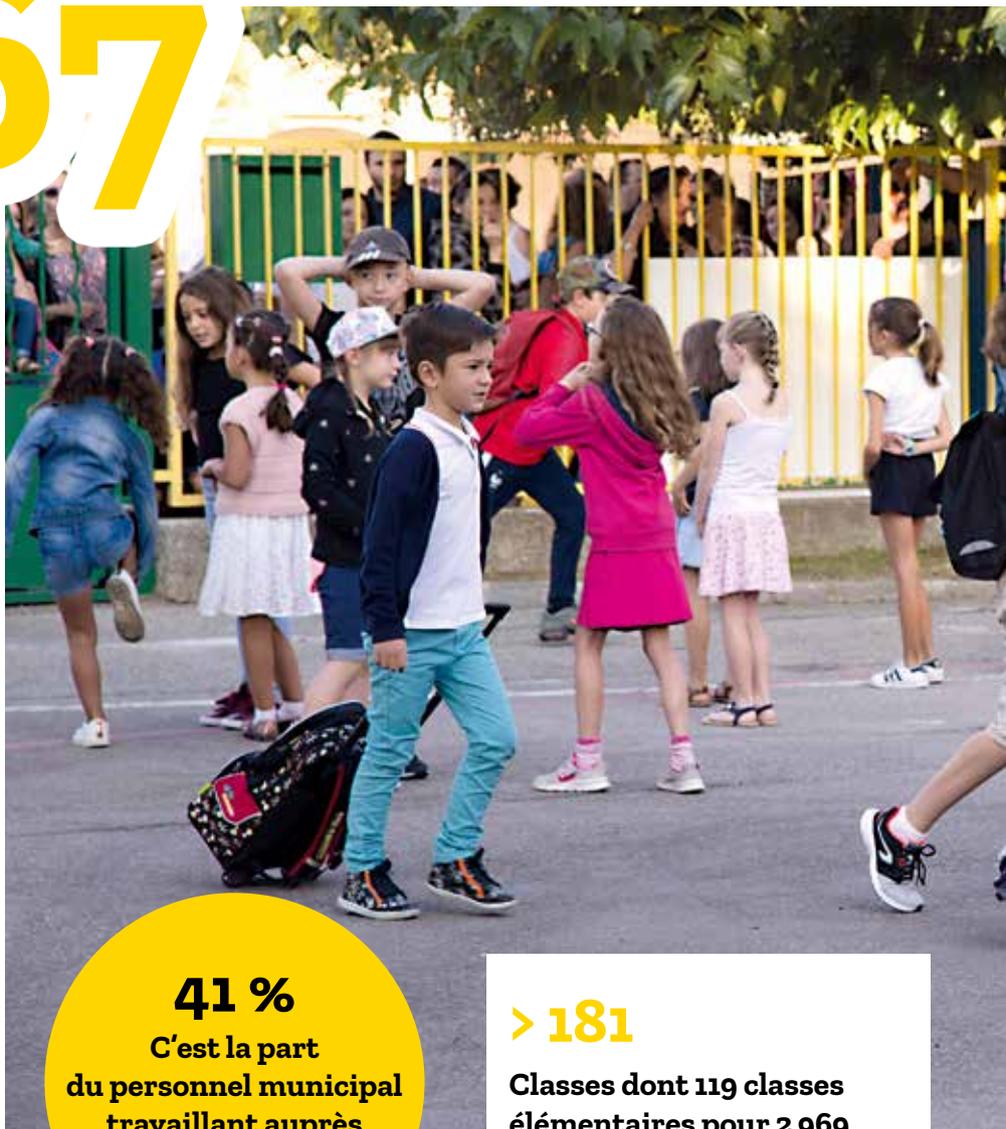
Début septembre, 4 567 Istréens ont repris le chemin des 26 écoles maternelles et élémentaires de la ville.

L'épanouissement et la réussite de nos enfants sont une priorité pour l'équipe municipale qui déploie chaque année des moyens conséquents. Parmi eux, nous pouvons citer le nombre important d'agents municipaux affectés aux écoles et à leur fonctionnement (1 ATSEM par classe - contre 1 pour 2 au niveau national - 1 factotum par groupe scolaire, 109 animateurs, etc.) ou encore le matériel mis à disposition des écoliers et des enseignants (fournitures scolaires - 34 euros par élève - abonnements à des magazines et journaux - 125 euros par école - vidéoprojecteurs, ordinateurs, tablettes numériques, etc.).

Parmi les projets structurants de cette rentrée, nous retrouvons le « plan selfs » débuté en 2013. Si huit groupes scolaires en bénéficient d'ores et déjà, les autres en seront équipés d'ici 2020. À commencer par l'école Mendès-France, cette année. Suivront ensuite les écoles Élise & Jean-Mille, puis Jules-Ferry. Un projet ambitieux permettant de développer l'autonomie et l'attention chez l'enfant, tout en supprimant l'attente entre les repas.

Côté transport, les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants istréens continueront de bénéficier cette année de la gratuité des transports scolaires. Le Conseil de territoire Istres Ouest-Provence, présidé par François Bernardini, prendra en charge cette dépense.

Une bonne nouvelle pour le porte-monnaie des familles !



41 %
C'est la part
du personnel municipal
travaillant auprès
des enfants

> 181

**Classes dont 119 classes
élémentaires pour 2 969
élèves et 62 classes de
maternelles pour 1 598
élèves**

> 3

**Unités Localisées
d'Inclusion Scolaire (ULIS),
pour 31 élèves**

> 26

**Écoles maternelles
et élémentaires**

**Les chiffres
de la rentrée
2018/2019**





177 720 € : c'est le budget alloué par la ville pour les fournitures scolaires, abonnements magazines, etc.

> 3 400

Repas préparés et livrés depuis la cuisine centrale par 19 agents

> 100

Agents d'entretien répartis sur les écoles de la ville

> 62

Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) soit 1 par classe

> 13

Assistants scolaires

> 13

Factotums, soit 1 par groupe scolaire

> 109

Animateurs périscolaire répartis dans les écoles maternelles et élémentaires

> 46

Animateurs pour l'accueil de loisirs du mercredi

> 13

Clubs Coup de pouce (un nouveau à l'école R. Ortollan pour la rentrée)



Les transports scolaires sont toujours gratuits à Istres

C'est la métropole Aix-Marseille Provence qui assure désormais la responsabilité des transports scolaires des 85 000 élèves de son vaste territoire.

Pour harmoniser les tarifs différents sur l'ensemble des 92 communes, elle a décidé de créer un *pass* valable sur tout le réseau de transport du territoire métropolitain au tarif de 60 €. Cependant, François Bernardini, en qualité de Président de Conseil de territoire Istres-Ouest Provence et en accord avec les 5 autres maires, a décidé de prendre en charge cette dépense afin de maintenir la gratuité pour les écoliers, collégiens, lycées et étudiants.

Les élèves istréens continueront donc d'avoir accès gratuitement au réseau Ulysse mais aussi à un réseau plus vaste.

Une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat des familles!

→ 30

C'est le nombre d'élèves qui font leur première rentrée à l'École Supérieure de Design d'Art et de Communication (ESDAC) qui ouvre ses portes au CEC à Istres. Ce nouvel établissement d'enseignement supérieur privé, déjà implanté à Montpellier, Aix-en-Pce, Marseille et Nice est reconnu pour la qualité de son enseignement. L'ESDAC est considérée comme une école de référence des métiers du design et de la communication.

Le "plan selfs" se poursuit

Depuis 2013, la ville a fait le choix d'améliorer le confort des enfants à la cantine en transformant chaque restaurant scolaire en self. Un projet qui va concerner cette année la mise en place d'un self à l'école Mendès-France puis s'achèvera avant 2020 par celui de l'école Élise et Jean-Mille et enfin de Jule-Ferry.

Les moyens humains et matériels mis en place par la ville à l'école, offrent toujours plus de confort et un meilleur apprentissage des enfants à l'école. Parmi eux, le plan selfs, déployé dans les écoles depuis 2013, a permis de moderniser les restaurants scolaires en les transformant en selfs et ainsi contribuer à une meilleure qualité du temps de pause déjeuner pour les enfants. Le plan selfs se poursuit cette année par la transformation du restaurant de l'école Mendès-France. Cet investissement d'environ 930 000 euros TTC, comprend la réhabilitation des locaux, les travaux d'extension, le remplacement du mobilier et des équipements de restauration.

Un déjeuner plus serein, quelles conséquences ?

Dans le cadre du déploiement pluriannuel des selfs, en remplacement des restaurants scolaires des écoles de la ville, la municipalité a fait le choix de moderniser ces équipements pour une pause déjeuner désormais plus confortable, plus fluide, sans attente entre les plats et qui contribue à l'autonomie de l'enfant. Parallèlement au déploiement des selfs, la ville a également fait le choix d'aller plus loin pour améliorer la qualité du temps de pause déjeuner, par le recours à des couverts en polycarbonate, réduisant ainsi de 30 % le volume sonore. Un choix qui a permis d'accroître l'attention des enfants l'après-midi et de favoriser la qualité de leur apprentissage.



Noah, 7 ans en CE1
Je préfère le self car avec le plateau on fait comme les grands. C'est beaucoup mieux et c'est meilleur qu'avant le self. "

Louise, 7 ans en CE1
"C'est bien parce qu'on peut se servir la nourriture qu'on aime. On peut choisir, c'est super."

**Plan selfs : déjà
3 200 000 euros
investis**

L'ensemble des écoles équipées d'ici 2020

Depuis 2013, début du programme de déploiement des selfs dans le cadre de la modernisation des restaurants scolaires, 8 écoles en sont aujourd'hui équipées et à terme 3 de plus. À commencer par Mendès-France, cette année.



3 200

→ C'est le chiffre moyen du nombre de repas servis par jour, par les restaurants scolaires et selfs des écoles de la ville.

112

→ Le nombre d'agents de la ville qui permettent le fonctionnement de chaque point de restauration scolaire (soit en moyenne 8 personnes par école).

Une vidéo pour la sécurité dans les bus

La régie municipale des transports, soucieuse de la sécurité des passagers qu'elle véhicule au quotidien, a réalisé une vidéo pour sensibiliser les accompagnateurs d'enfants.



Les bons gestes à connaître

Un film de 6 minutes réalisé avec le concours du service animation de la ville va, de façon vivante et dynamique, présenter les différentes mesures et attitudes à adopter lorsque l'on utilise les bus de la ville.

De la prévention en usage courant, à la sécurité en cas d'incidents ou d'accidents, cette formation aborde de façon exhaustive le rôle et les bons gestes de chacun qu'ils soient chauffeurs, encadrants, accompagnateurs ou simples passagers.

Les chauffeurs dans le cadre d'une démarche qualité ont été formés mais seuls ils ne peuvent garantir une sécurité maximale, aussi les accompagnateurs et les usagers doivent-ils également être formés (procédure de montée et descente, utilisation des extincteurs, des marteaux brise vitre, des ciseaux coupe ceintures, etc.).

« Il y a beaucoup de choses à savoir quand on monte dans un bus. Il y a toujours un risque de danger même lors de trajets courts », explique Sala Belouafi, l'un des chauffeurs de la régie qui a travaillé sur ce projet.

À l'école de la route

Chaque année, Paul Palmade, un policier municipal, intervient dans toutes les classes de CM2 de la ville dans le cadre de l'Attestation de Première Éducation Routière (APER).

C'est ainsi qu'en 2018, les 27 classes des 13 écoles de la ville représentant 569 élèves ont été sensibilisées à la prévention routière. Accompagné d'un éducateur sportif, Paul Palmade se charge de l'épreuve pratique de conduite à vélo sur un circuit après que les enseignants ont étudié la théorie en classe. Un bon moyen d'aborder la circulation et la prévention dès le plus jeune âge.



Lilou, 7 ans en CE1
Je trouve que le self c'est bien, parce qu'on peut se mettre à côté des copains qu'on veut dans la file et on peut manger ce qu'on aime, c'est mieux qu'avant.

Le goût et l'équilibre

Les menus concoctés par la restauration collective de la ville, sont tous validés par la médecine scolaire et un groupement de diététiciens. Un contrôle rigoureux qui permet de vérifier les teneurs, les apports et la variété des plats au service de repas équilibrés pour les enfants. À noter que l'ensemble des produits qui rentrent dans la composition des repas font l'objet d'un contrôle qualité. Pour permettre de sensibiliser les papilles et contribuer à l'éveil du goût. La restauration collective concocte ponctuellement pour les enfants des repas à thèmes pour leur faire découvrir d'autres saveurs et plats typiques d'autres pays, paella, repas thaïlandais...

Coup de neuf dans les écoles

Les deux mois estivaux sont le moment propice pour réaliser de petits et grands travaux dans tous les groupes scolaires de la ville.



70 %
des travaux sont
réalisés par les
agents des services
techniques.

Cette année encore la municipalité a fait procéder, par des entreprises mais également en régie, à de nombreux travaux d'entretien et d'amélioration demandés lors de la visite de la commission des travaux avec les enseignants, en concertation avec les associations de parents d'élèves. Des travaux qui permettront aux écoliers de faire leur rentrée dans les meilleures conditions possibles.

Des ventilateurs pour tous

C'est ainsi que 145 116 € (TTC) ont été dévolus afin d'installer des ventilateurs dans toutes les classes maternelles, élémentaires, ainsi que dans les Bibliothèques, Centre Documentaires (BCD) et les salles informatiques.

À raison de deux par classe, ce sont en tout 380 ventilateurs qui ont été installés durant l'été ce qui apportera un peu de fraîcheur aux écoliers.

Peinture et toiture

La réfection complète des sols et des peintures de la totalité de l'école René-Calamand (90 000 € HT), la réhabilitation de la toiture de la salle polyvalente de l'école Gouin (102 500 HT), et la rénovation du réseau de chauffage et de ventilation (25 000 € HT) à l'école de la Clé des Champs à Entressen, sont quelques-uns des chantiers d'importance réalisés durant l'été.

Les toilettes extérieures filles et garçons de l'école élémentaire Raoul-Ortollan sont également au programme dans les semaines à venir. Par ailleurs, les services techniques municipaux ont procédé, durant la pause estivale, à divers petits travaux d'entretien dans les écoles tels que de la peinture (Jean-Moulin et Jules-Ferry), de la maçonnerie (La Buissonnière, Mendès-France, la Clé des Champs...), de la plomberie (Clos de la roche, Jacqueline-Auriol, Sainte-Catherine...) permettant ainsi aux jeunes élèves de bénéficier de locaux remis à neuf.





PERSPECTIVE GÉNÉRALE DE L'ENTRÉE

BIENTÔT

Un nouveau groupe scolaire et un multi-accueil collectif (MAC) à Trigance

Les travaux pour le groupe scolaire et le multi-accueil collectif (MAC) de Trigance démarreront dans quelques mois !

Pas moins de 15 classes y seront intégrées. Le Multi Accueil Collectif (MAC) accueillera quant à lui 40 enfants. Il se composera notamment d'un accueil, d'espaces cuisine et infirmerie, d'un local poussettes, de bureaux, d'une salle de repos, de vestiaires et de dortoirs.

Les extérieurs se composeront, entre autres, de cours maternelle et élémentaire, d'un parvis pour le groupe scolaire et le MAC, d'un parking tout public d'une capacité de 50 places, d'un arrêt de bus sécurisé et d'un dépose-minute pour les parents.



Montant total
du projet :
7 500 000 €
(HT)



Cofinancé à 40 % par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et à 12 % par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Le nouveau groupe scolaire comprendra 4 pôles :

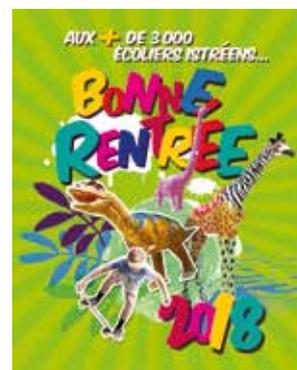
- Maternelle (756 m²),
- élémentaire (813 m²),
- espaces communs (980 m²)
- restauration (693 m²).

Ateliers d'éloquence au collège Daudet

Avec le concours de l'association « Les journées de l'éloquence » les 6 classes de 3^e et les 2 classes de SEGPA du collège Daudet, soit environ 140 élèves, vont participer cette année à des ateliers d'éloquence pour l'apprentissage de la prise de parole en public.

L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser les élèves sur l'importance du travail des qualités oratoires, afin qu'ils puissent mieux exprimer leurs idées lors d'exposés, notamment pour les oraux du brevet des collèges ou plus tard du baccalauréat. Cette initiation sera l'occasion d'aborder à la fois la forme (voix, gestuelle...) et le fond (argumentation, réfutation, formule de rhétorique...) de l'expression à l'oral.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation 2018/2019 du « Contrat de ville », au chapitre éducation. Son coût de 8880 € est financé par la ville (5 080 €) et la Métropole Aix-Marseille-Provence (3 800 €).



Cadeau de rentrée

Comme l'an passé, le traditionnel « cadeau » de la rentrée sera directement distribué dans les écoles, à tous les enfants du CP au CM2, les jours suivant la reprise des cours. Cette nouvelle formule permet à tous les écoliers d'en bénéficier, sans que vous ayez à vous déplacer.

PARC DE L'OLIVIER

Découvrir, c'est dans notre nature

Jusqu' alors en friche, le parc de l'Olivier, situé à la sortie d'Istres (en contrebas de la route de Miramas), a été aménagé par la ville.



Composé d'une grande diversité de faune et de flore, d'un verger, d'un potager et de plusieurs biotopes (haies, prairies, mare, etc.), le parc de l'Olivier séduit par son naturel et son authenticité. D'une superficie de 13 hectares, cet espace naturel offre un terrain de choix pour y développer la sensibilisation à l'environnement auprès des jeunes. De l'inventaire des plantes et autres végétaux, au jardinage, en passant par l'entretien, le site évoluera au fil du temps, grâce à la participation de volontaires. Ainsi, les jeunes du Service Civique, et l'ADDAP 13, ont notamment pris part à la construction de jeux en bois, désormais accessibles à tous !

Apprendre en s'amusant

Des balades groupées (centres aérés, crèches, etc.) sont également assurées par un agent du service "Petite enfance" de la ville. Ces dernières permettent aux petits istréens de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent. Et ça fonctionne... La curiosité grandit, les questions fusent et les réponses sont passionnantes. Une

fois la balade terminée, les enfants en redemandent !

Un espace pour se ressourcer

Au-delà de l'aspect éducatif, le parc de l'Olivier se veut être un lieu de quiétude. Ainsi, un espace détente (arbres d'ombrage, 5 tables de pique-nique, 10 bancs et 10 poubelles) a été aménagé par la ville, permettant aux visiteurs de pouvoir "se poser" entre deux balades.

Une plante à dinosaures !

En vous baladant sur place, vous pouvez observer de mars à octobre, une plante surprenante : la prêle des champs (voir photo ci-dessus). Présente sur Terre depuis plus de 250 millions d'années, elle peut atteindre 50 centimètres de hauteur. Les dinosaures herbivores s'en délectaient ! Aujourd'hui, cette plante est utilisée pour ses vertus médicinales.

Coût des travaux : 270 000 euros (TTC), cofinancés par le Conseil Départemental 13.

Accès libre. Ouvert 7j/7.



Un sentier pour apprendre la biodiversité

Le sentier botanique, inauguré le 19 juin dernier en plein cœur des 22 hectares du parc Marcel-Guelfucci, offre un nouvel outil d'apprentissage pour les enfants tout en se baladant.

Initié par la ville, le sentier botanique a été associé pour sa réalisation aux jeunes du service civique volontaire et européen. Ce chemin piétonnier au cœur de l'espace boisé du parc Marcel-Guelfucci, propose au public un éclairage sur la biodiversité (faune et flore), que l'on retrouve sur place, grâce à une signalétique illustrée. Une information matérialisée grâce à 26 panneaux, sans oublier la présence de 7 mangeoires et 7 nichoirs pour les oiseaux, un "hôtel à insectes", un tipi en cannes provençales et des jeux pour observer, apprendre à reconnaître et s'amuser.

Accessible librement, le sentier botanique s'inscrit dans le cadre du projet général de la ville « L'environnement, ça s'apprend ! ». Ce chemin met en valeur l'environnement, le biotope local et constitue un support pédagogique qui pourra sans nul doute trouver sa place, dans le cadre de sorties scolaires des écoles de la ville.

Retrouvez tout le détail du sentier sur www.istres.fr/sbparcguelfucci



La chapelle Saint-Étienne (ou Saint-Symphorien) se situe sur la colline du même nom. Érigée à 116 mètres d'altitude, près du plateau appelé "Vulturno", elle domine l'étang de Berre et celui de l'Olivier. On y accède grâce au "chemin de Saint-Étienne" qui quitte le "chemin du tour de l'Étang".

AGENDA SEPT > NOV

ISTRES...

au gré de vos envies

L'AGENDA: SUPPLÉMENT DÉTACHABLE RÉALISÉ AVEC L'OFFICE DE TOURISME

L'été indien avec l'Office de tourisme

Du 29 septembre au 1^{er} décembre 2018

L'OFFICE DE TOURISME

Il comporte un pôle accueil, une boutique, un pôle marketing et développement, un pôle administratif, un pôle stratégie digitale (web, réseaux sociaux), un pôle animation (parc Dinosaur'Istres, Club Tourisme).
IL REGROUPE l'offre des prestataires de loisirs de la ville et en facilite l'accès auprès des Istréens et des touristes.
IL PILOTE la mise en place de nombreux labels, reconnaissances et classements.

- Istres classée Station de Tourisme
- Office de Tourisme classé 1^{re} Catégorie.
- Engagements Qualité Tourisme
- Classé Tourisme et Handicap

IL ASSURE au public des horaires d'ouverture étendus.

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et de mi-juin à fin août, ouvert les dimanches et jours fériés de 10h à 13h.

Toute l'année, les horaires d'ouverture s'adaptent aux événements de la ville.

→ 30 allées Jean-Jaurès.

Tél. 04 42 8176 00.

→ Ot.istres@visitprovence.com

→ www.istres-tourisme.com

→ [Facebook.com/officedtourismeistres](https://www.facebook.com/officedtourismeistres)



LES RENDEZ-VOUS DU CLUB TOURISME

Du 29 septembre au 1^{er} décembre 2018

Les producteurs locaux à l'honneur pour cette rentrée.

Des visites commentées et des sorties originales au programme pour aller à la rencontre de ces producteurs et de leurs richesses qui font d'Istres un territoire singulier.

- L'huile d'olive. Pour tout apprendre sur ce fruit. De la cueillette à l'extraction de l'huile avec la visite d'un moulin.
- Une figueraie située en bordure de l'étang de Lavalduc
- Une brasserie artisanale, installée au domaine de Sulauze.
- Un maraîcher bio, le Domaine des 3B à Entressen, finaliste du concours « Talents Gourmands ».
- Une production unique du foin de Crau, seule denrée alimentaire, non consommable par l'homme, bénéficiant d'une AOC.
- Un vin produit en biodynamie.

Pendant les vacances, les enfants retrouveront leurs sorties préférées : Accompagnés de leurs parents pour des baptêmes en poneys dans pinède du centre équestre du Deven ou aller à la recherche des dinosaures avec visites commentées du parc Dinosaur'Istres sur la colline du Castellan. Consultez l'agenda pour connaître toutes les dates des rendez-vous. Inscrivez-vous à l'Office de Tourisme et profitez d'une offre de loisirs et d'activités à portée de main.

LE BON PLAN

Une journée en famille

Par où commencer ? Par la balade à pied dans le parc Dinosaur'Istres !
On part à la poursuite des géants du Jurassique sur la colline du Castellan.
On part faire quelques achats aux Halles de l'Olivier et direction l'étang de l'Olivier pour un pique-nique au bord de l'eau.
Ensuite une petite balade en gyrobike ou pour les plus courageux, s'essayer aux agrès connectés. Pour finir, on profite du soleil couchant sur la colline Saint-Étienne en repensant à cette belle journée d'été indien que l'on vient de vivre...

LE TÉMOIGNAGE

Marjorie O, ambassadrice du Club tourisme, nous parle du Salon des vins :

"Le salon des vins et de la gastronomie, avec ses producteurs de vins et autres mets, nous régale chaque année !
Il y a les produits des différentes régions françaises : l'aligot, le figatelli, la tapenade... et les vins

qui nous font voyager dans toute la France ; sans oublier les locaux comme le domaine de Sulauze avec sa fameuse brasserie et les macarons de Manosque pour la gourmandise.

Un salon très réussi à recommander pour son côté à la fois qualitatif et pro et aussi pour son côté convivial. J'ai hâte de découvrir la nouvelle édition du 2 au 4 novembre".

AGENDA SEPT > NOV

Les modifications pouvant intervenir sont indépendantes de notre volonté. Liste non exhaustive

Jusqu'au 16 septembre EXPO DE ROGER LOPEO ET DOHI

Lauréats du grand prix 2017
Chapelle Saint-Sulpice

Jusqu'au 30 novembre 2018 EXPO : ALTER-HÉRAUT DE FLORYAN VARENNES

CAC : 04 42 55 17 10

Du 13 au 15 septembre LES AUTOMNALES

à la Chapelle d'Entressen

Le 15 septembre de 10h à 18h SAMÉD'ISTRES : HABITAT ET GOÛT

Journée des commerçants
Allée Jean-Jaurès

Le 15 septembre de 9h à 12h PUCES DU FIL D'ARIANE

Parking de l'association, lot. les
Charnilles. Rens. : 04 42 56 00 80

Le 15 septembre à 20h HAND LIDL STARLIGUE : ISTRES/PSG

Halle polyvalente

Les 15 et 16 septembre JOURNÉES DU PATRIMOINE

- Conférence sur l'histoire de l'aéronautique « Istres l'Odyssée Mercure » à 17h
 - Visites commentées de Dinosaur'istres à 14h30
 - Visite de ville et de l'Église Notre Dame de Beauvoir à 10h
- Office de Tourisme d'Istres :
04 42 81 76 00

Le 16 septembre à 15h THÉ DANSANT AVEC P. DAVID

La Grange

Le 16 septembre à 16h REPRÉSENTATION THÉÂTRALE AVEC MNÉMOSYNE

Espace 233

Du 21 au 23 septembre dès 9h FAITES DU SPORT

Événement incontournable qui rassemble l'ensemble du monde sportif d'Istres et Entressen.
Esplanade Charles-de-Gaulle

Les 22 et 23 septembre GRAND PRIX DE PEINTURE DE LA VILLE D'ISTRES : QUEL AMOUR !

Le grand prix de peinture de la ville d'Istres réunit artistes amateurs, émergents et confirmés autour d'une passion et de défis communs.

Le 22 septembre à 19h SOIRÉE FLAMENCO

La Grange

Le 22 septembre à 15h RDV DU SAMÉDI : LA BONNE AVENTURE

À la Médiathèque CEC

Le 22 septembre à 21h SOIRÉE SALSA : SALSA MILLIE TIMBERA + DJ EL RUBIO

Magic Mirrors

Le 22 septembre RÉUNION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Espace Pluriel Jeunes

Le 22 septembre à 15h RDV LITTÉRAIRE : ET SI NOUS PARLIONS LITTÉRATURE

Médiathèque CEC

Le 22 septembre de 10h à 18h SAMÉD'ISTRES : LOISIRS ET PASSIONS

Journée des commerçants
Allée Jean-Jaurès

Les 25 septembre, 23 octobre, 21 novembre de 15h à 19h30

DON DU SANG

Salle des mariages

Le 25 septembre à 20h30 ANGELIN PRELJOCAJ : STILL LIFE

Dès 19h l'équipe du Théâtre vous accueillera autour d'un verre
Théâtre de l'Olivier : 04 42 55 24 77

Le 26 septembre à 14h QUESTIONS ET BONBONS : L'HOMME DE DEMAIN

Médiathèque CEC

Le 26 septembre à 20h HAND LIDL STARLIGUE : ISTRES/CESSON

Halle polyvalente

Le 28 septembre à 21h THE GLADIATORS

L'Usine

Le 28 septembre à 20h45 SOIRÉE JAZZ : QUELQUES MOTS SUR UN PIANO

Magic Mirrors

Le 29 septembre à 20h30 THÉÂTRE LE FOLZIC

Espace 233

Le 29 septembre à 21h TORO PISCINE

Club Taurin Paul Ricard :
04 90 50 51 37

Le 29 septembre à 11h CLUB TOURISME : VISITE DE LA BRASSERIE DE SULAUZE

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Le 29 septembre de 10h à 18h SAMÉD'ISTRES : MODE ET BIEN ÊTRE

Journée des commerçants
Allée Jean-Jaurès

Le 29 septembre à 20h30 VIRADES DE L'ESPOIR : « LA KIFF FAIT SA VIRADE AVEC PULSION ! »

Spectacle d'improvisation
Théâtre de l'Olivier

Le 2 octobre à 20h30 MON TRÂTRE

Théâtre de l'Olivier

Le 3 octobre à 15h QUESTIONS ET BONBONS

Médiathèque d'Entressen

Le 3 octobre à 15h RDV DU MERCREDI : ÉCRIVONS DEMAIN

Médiathèque CEC

Le 3 octobre à 14h30 RDV DE L'ARTISANAT : LA POTERIE RAKU

Médiathèque CEC

Le 5 octobre à 21h CONCERT : LA DAME BLANCHE + CAPTAIN CUMBIA

L'Usine : 04 42 56 02 21

Le 6 octobre RENCONTRES HISTORIQUES

L'association "Les Amis du Vieil Istres" nous donne une nouvelle fois rendez-vous avec l'histoire d'Istres et de notre région.

Centre culturel des Heures-Clares

Le 6 octobre à 11h INAUGURATION DU "PODIUM"

Quartier de Trigance

Le 6 octobre à 11h CLUB TOURISME : VISITE DE DOMAINE AGRICOLE : FIGUES, HERBES DE PROVENCE ET CULTURES MARAÎCHÈRES

Inscriptions Office de Tourisme

Le 6 octobre à 21h SOVIET SUPREM

L'Usine

Le 7 octobre BILL MANIA

Des jeux de toutes catégories... mais uniquement avec des billes, jeux de construction, jeux de règles, jeux d'imitation et jeux d'éveil
Ludothèque : 04 42 56 82 43

Les 7, 14, 21 et 28 octobre RONDE DES SOUPES

Dans les quartiers, des recettes et des soupes à partager

Le 10 octobre à 20h30 CONCERT : ARROSE LES ASSOIFFÉS

Théâtre de l'Olivier

Le 10 octobre FÊTE DE LA SCIENCE DANS MES MÉDIATHÈQUE

Médiathèque CEC d'Istres et d'Entressen

Le 10 octobre à 20h HAND LIDL STARLIGUE : ISTRES/TREMBLAY

Halle polyvalente

Le 11 octobre à 18h RDV PHILO : FAUT-IL IMPOSER DES LIMITES À L'ESPRIT CRITIQUE ?

Médiathèque CEC

Les 11 et 20 octobre à 10h45 LES BÉBÉS CONTEURS

Médiathèque CEC

Du 12 au 14 octobre SALON DES OISEAUX ET LA NATURE

Boulodrome de Rassuen
Oiseau Club : 06 62 49 41 75

Du 12 au 14 octobre TROPHÉE FÉMINA

Halle polyvalente

12 octobre à 20h30 DANSE : FINDING NOW

Théâtre de l'Olivier

Le vendredi 12 octobre à 15h VISITE EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

Exposition Alter-Héraut au CAC

Le 12 octobre à 21h CONCERT : THE JAMES HUNTER SIX

L'Usine

Les 13, 20 et 27 octobre à 14h30

CLUB TOURISME : VISITE ACCOMPAGNÉE DE DINOSAUR'ISTRES

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Le 13 octobre

FÊTE DE LA SCIENCE : APRÈS MIDI FESTIF ET SCIENTIFIQUE

Magic Mirrors

Le 13 octobre à 20h30

THÉÂTRE AVEC LA CIE ÉVÈNEMENT

Espace 233

Le 13 octobre à 15h

RDV DU SAMEDI : TOM POUCE

Médiathèque CEC

Le 16 octobre à 20h30

CONCERT : WEST SIDE STORY, THE AMAZING KEYSTONE BIG BAND

Théâtre de l'Olivier

Le 17 octobre à 15h

RDV DU MERCREDI : KAMICONTES EN COULEURS

Médiathèque d'Entressen

Le 17 octobre à 20h

HAND LIDL STARLIGUE : ISTRES/NANTES

Halle polyvalente

Le 20 octobre à 20h30

SPECTACLE DE CIRQUE AVEC CABRIOLE

Espace 233

Le 20 octobre à partir 18h30

SOIRÉE D'IMPRO

Théâtre de l'Olivier

Le 22 octobre à 14h

CLUB TOURISME : ÉVEIL À L'ÉQUITATION CENTRE ÉQUESTRE DU DEVEN

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Du 22 au 26 Octobre

STAGE ENFANTS JOUONS AVEC LE MOYEN-ÂGE !

CAC : 04 42 55 17 10

Les 22, 24, 26, 29 et 31 octobre à 9h30

CLUB TOURISME : BAPTÊMES DE PONEYS. CENTRE ÉQUESTRE DU DEVEN

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Le 23 octobre à 14h

CLUB TOURISME : DÉCOUVERTE DE L'ÉQUITATION ; CENTRE ÉQUESTRE DU DEVEN

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Les 23 et 24 octobre

ATELIER MANGA

Médiathèque CEC

Le 25 octobre à 10h30

CLUB TOURISME : DÉCOUVERTE D'UNE OLIVERAIE

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Le 26 octobre à 21h

JEHRO + MAXIME MANOT

L'Usine

Le 27 octobre à 21h

THÉÂTRE EN LIBERTÉ AVEC LA CIE MNÉMOSYNE : COMME EN 14

Espace 233

Le 27 octobre

HALLOWEEN DE LA LUDOTHÈQUE

Ludothèque : 04 42 56 82 43

Le 27 octobre à 10h

CLUB TOURISME : SORTIE HISTOIRE GÉOLOGIQUE D'ISTRES

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Le 27 octobre à 21h

CONCERT : ELECTRO DELUXE + LA RECETTE

L'Usine

Le 30 octobre à 9h30

CLUB TOURISME : CHASSE AU TRÉSOR À PONEY. CENTRE ÉQUESTRE DU DEVEN

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Le 31 octobre à 15h

HALLOWEEN DE LA LUDOTHÈQUE

Le 31 octobre

HALLOWEEN

Les enfants et les adultes se retrouvent afin de demander "un bonbon ou un sort" dans les rues du centre ancien. C'est une magnifique occasion de rivaliser d'imagination pour créer des costumes plus effrayants les uns que les autres.

Le 1^{er} novembre à 14h

CLUB TOURISME : VISITE D'UN ÉLEVAGE DE VACHE AUBRAC ET CULTURE DU FOIN DE CRAU

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Le 2 novembre à 9h30

CLUB TOURISME : BAPTÊMES DE PONEYS. CENTRE ÉQUESTRE DU DEVEN

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Les 2 et 3 Novembre à 21h

CONCERT : DIDIER SUPER

L'Usine

Les 3 et 10 novembre à 14h30

CLUB TOURISME : VISITE ACCOMPAGNÉE DE DINOSAUR'ISTRES

Inscriptions à l'Office de Tourisme

Du 2 au 4 Novembre

CSO PRO 2

Le Deven

Du 2 au 4 novembre

SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE

Halle polyvalente

Le 6 novembre à 20h

WHITE DOG

Théâtre de l'olivier

Le 9 novembre à 21h

CONCERT : GUIZMO

L'Usine

Le 10 novembre à 15h

RDV DU SAMEDI : LE CAMÉLÉON

Médiathèque CEC

Le 10 novembre à 11h

MARIONNETTES : PLOC

Espace 233

Le 10 novembre à 20h30

THÉÂTRE : LE TRIOMPHE DE L'AMOUR

Théâtre de l'Olivier

Le 11 novembre

CSO PONEYS

Le Deven

Du 13 novembre au 13 décembre

EXPO : LUC DOERFLINGER

Chapelle Saint Sulpice

Le 14 novembre à 20h

HAND LIDL STARLIGUE : ISTRES/NÎMES

Halle polyvalente

Le 15 novembre à 10h45

LES BÉBÉS CONTEURS

Médiathèque CEC

Le 16 novembre à 21h

CONCERT : MO KALAMITY + THE SUNVIZORS

L'Usine

Le 17 novembre à 20h

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Organisée par le comité des fêtes d'Entressen, au profit du Téléthon

Le 17 novembre à 20h30

HUMOUR : AHMED SYLLA

Théâtre de l'Olivier

Le 23 novembre à 19h

CINÉ SPECTACLE : BLANCHE NEIGE OU LA CHUTE DU MUR DE BERLIN

Théâtre de l'Olivier

Le 23 novembre à 21h

CONCERT : LES SALES MAJESTÉS ET BANANE METALIK

L'Usine

Le 24 novembre à 21h

KIMBEROSE

L'Usine

Le 24 novembre à 11h

CLUB TOURISME : VISITE DE LA CAVE DU DOMAINE DE SULAUZE

Inscriptions à l'Office de Tourisme



@ISTRESTOURISME

Amis followers, votre Office de tourisme est présent sur Instagram. Partagez vos plus belles photos avec le hashtag **#IstresTourisme**

WWW.ISTRES-TOURISME.COM

Retrouvez toutes les infos du Club Tourisme sur le www.istres-tourisme.com ou au **04 42 81 76 00**

Retrouvez toutes les bonnes adresses dans le Guide Destination disponible à l'Office de tourisme.



VIDE-GRENIERS

- Le 23 septembre : CEC les Heures-Claires
- Le 23 septembre : Esp. Martin Luther King
- Le 7 octobre : Rassuen
- Le 14 octobre : Prédina
- Le 21 octobre : Centre-ville

Angelin Preljocaj - "Still Life"
25/09 | 20h30 | Théâtre de l'Olivier
Photo : ©Jean-Claude Carbonne



SCÈNES & CINÉS

Une palette d'émotions

La nouvelle saison culturelle de Scènes & Cinés s'annonce d'ores et déjà pleine de promesses ! Jusqu'en juin 2019, théâtre, humour, danse, musique et cirque se croiseront dans les plus de 30 représentations prévues à Istres. Petit tour d'horizon...

Théâtre Les amoureux de théâtre devraient être comblés une fois encore, car si de grands auteurs classiques seront à l'honneur, tels que Molière (*Le malade imaginaire*, *Amour et Psyché*) ou Marivaux (*Le Triomphe de l'amour*), des textes modernes seront aussi sous le feu des projecteurs. Ainsi, Emmanuel Meirieu viendra présenter deux spectacles à l'Olivier avec *Mon Traître* et *La fin de l'Homme Rouge*. Le poignant *Vous n'aurez pas ma haine* et l'hilarant *Le Fils* (récompensé aux Molières 2018) viennent compléter le tableau.

Humour Le poète Bertolt Brecht a dit qu'un « théâtre où on ne rit pas est un théâtre dont on doit rire ». Scènes & Cinés l'a bien compris, puisque trois rendez-vous, placés sous le signe de l'humour, sont proposés cette saison. Les rires promettent une fois encore de fuser et de s'entremêler, grâce à la présence d'artistes talentueux (*Ahmed Sylla*, *François Morel*, *Gaspard Proust*). Lâchez prise et laissez-vous emporter dans un tourbillon de bonne humeur !



Ahmed Sylla
17/11 | 20h30 | Théâtre de l'Olivier
Photo : ©DR



Sidi Larbi Cherkaoui - "Nomad"
12/03 | 20h30 | Théâtre de l'Olivier
Photo : ©DR



"Je n'aime pas le classique, mais avec Gaspard Proust, j'aime bien !"
22/05 | 20h30 | Théâtre de l'Olivier
Photo : ©Axel Coeuret

La saison culturelle 2017/2018 en chiffres

- Plus de 64 000 spectateurs
- Plus de 13 000 enfants et jeunes en représentations scolaires
- 162 représentations tout public,
- 98 représentations scolaires
- 125 compagnies accueillies et 20 lors des Élançées
- Plus de 1400 artistes et techniciens



Danse Dans un registre non-verbal cette fois-ci, mais tout aussi tourbillonnant, une multitude de danseurs venus des quatre coins du globe, ont bien des histoires à vous raconter. Du hip-hop planant (**Andrew Skeels**, **Mourad Merkaoui**) en passant par le ballet (**Still Life**, **Alonzo King Ballet**), ou la danse contemporaine (**Sidi Larbi Cherkaoui**), le voyage promet d'être passionnant. À noter que les jeunes danseurs en formation de la compagnie istréenne **Coline**, seront accompagnés d'**Edmond Russo** et **Shlomi Tuizer**, le 26 janvier, sur une création commune.

Musique Du jazz à l'Olivier, ça vous dit ? Les 17 musiciens aventureux de **The Amazing Keystone Big Band** ont bien l'intention de ravir vos oreilles, le 16 octobre, avec **West Side Story**. Connus du grand public pour leur adaptation jazzy de Pierre et le Loup et du Carnaval des animaux, ils revisiteront cette fois-ci un classique de la comédie musicale en compagnie de 3 chanteurs exceptionnels venus des États-Unis !

Le programme complet sur www.scenesetcines.fr

Réservation en ligne ou directement au théâtre.

- Théâtre de l'Olivier : 04 42 56 48 48
- Espace 233 : 04 13 29 58 82

Cirque Intergénérationnel, l'univers du cirque fascine. À coups de performances de haut niveau, le théâtre de l'Olivier prendra des allures de chapiteau lors de deux soirées alléchantes. Venue tout droit du pays des kangourous, **Circa** présentera sa nouvelle création intitulée **Humans**. Dotés d'une rare technicité, ils ne manqueront pas de vous époustoufler. Enfin, direction le Far West, où le cirque **Eloize**, vous proposera une comédie acrobatique et musicale grâce à **Saloon**. Au programme : numéros de cirque contemporain, chorégraphies, orchestre ou encore chanteurs live.

Jeune public Faites plaisir à vos enfants, en les amenant voir un ou plusieurs spectacle(s) « jeune public » à Istres ! Ce sont en tout 8 propositions qui leur sont dédiés, aussi bien au théâtre de l'Olivier qu'à l'espace 233. Marionnettes et musique (**Ploc**, **Alain Schneider**), ciné-concert (**Eugenio**), ou encore théâtres (**Le chant des baleines**, **Piletta ReMix**, **Micky et Addie**, **Oh boy !**, **Moun**), l'éventail est large et s'adapte à tous les âges (dès 2 ans) ! Nul doute que la joie, la surprise et l'émerveillement seront une nouvelle fois de la partie.

CAFÉ-MUSIQUES

L'usine à concerts

Le café-musiques L'Usine s'apprête à débiter sa nouvelle saison ! Comme à l'accoutumée, le programme est éclectique et saura ravir les « aficionados » du 4^e Art...



Eddy de Pretto – 14/12/18 à 21h
Photo : ©DR



Hyphen Hyphen – 26/01/19 à 21h
Photo : ©Vincent Fauque

Après un court répit estival, la salle de concerts istréenne lancera sa nouvelle saison le 28 septembre, en compagnie du groupe reggae, **The Gladiators** ! Parmi les têtes d'affiches déjà annoncées, nous retrouverons entre autres le "groove funky" d'**Electro Deluxe** (27/10), le chant humoristique de **Didier Super**, le rap de **Guizmo** (09/11) et de **Columbine** (07/12), les beats hip-hop d'**Eddy de Pretto** (14/12) ou encore la folie pop-rock-electro des **Hyphen Hyphen** (26/01), qui ont enflammé dernièrement le festival des Nuits d'Istres. **Arthur H** (15/12) sera lui aussi de retour à Istres, tout comme **Mass Hysteria** (16/03), qui fêtera ses 25 ans de carrière. Enfin, les amoureux de punk, metal et rock, devront patienter jusqu'au 25 avril pour vivre de nouveau **Le Bal des Enragés**. Un show explosif qui a déjà fait ses preuves !

CONCOURS DE NOUVELLES

« Oui, mais... »

La Maison Pour Tous organise son 5^e concours de nouvelles sur le thème cette année « Oui, mais... ». Il est ouvert à tous les auteurs (âgés de plus de 14 ans) résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie et Rhône-Alpes-Auvergne. Pour participer il faut faire parvenir sa nouvelle (maxi 8 pages et texte original jamais publié) en 3 exemplaires à la MPT avant le 22 septembre : Concours de nouvelles, Maison Pour Tous, 3 chemin de Saint Pierre, 13800 Istres.

Les lauréats seront récompensés lors du salon du livre et les rencontres littéraires « À portée de mots » qui se dérouleront le 24 novembre à Istres.

Infos et règlement du concours disponibles sur www.mptistres.org ou en appelant le 04 42 56 32 20.

MÉDIATHÈQUE

Des tablettes en accès libre

Depuis mi-juillet, des tablettes numériques sont en accès libre à la médiathèque d'Istres (et dans les autres établissements du réseau intercommunal). Grâce à elles, vous pourrez naviguer librement sur Internet et profiter d'une sélection d'applications principalement axées sur l'actualité ou accéder à des grands médias audiovisuels. Et, tous les mois, vous découvrirez une nouvelle application qui vous surprendra, vous fera voyager, ou aiguisera votre curiosité.

En vous installant confortablement dans les espaces dédiés, vous bénéficierez d'une heure pour consulter sur place les contenus des tablettes.

Pour accéder à ce service gratuit, il suffit d'être adhérent à la médiathèque, âgé de plus de 12 ans, et se munir de ses identifiants personnels fournis lors de l'inscription.

LECTURE NATURE

Aix-Marseille Provence organise la 2^e édition de « Lecture par nature », manifestation de lecture publique métropolitaine qui irriguera artistiquement et culturellement 71 bibliothèques dans 65 communes de la métropole.

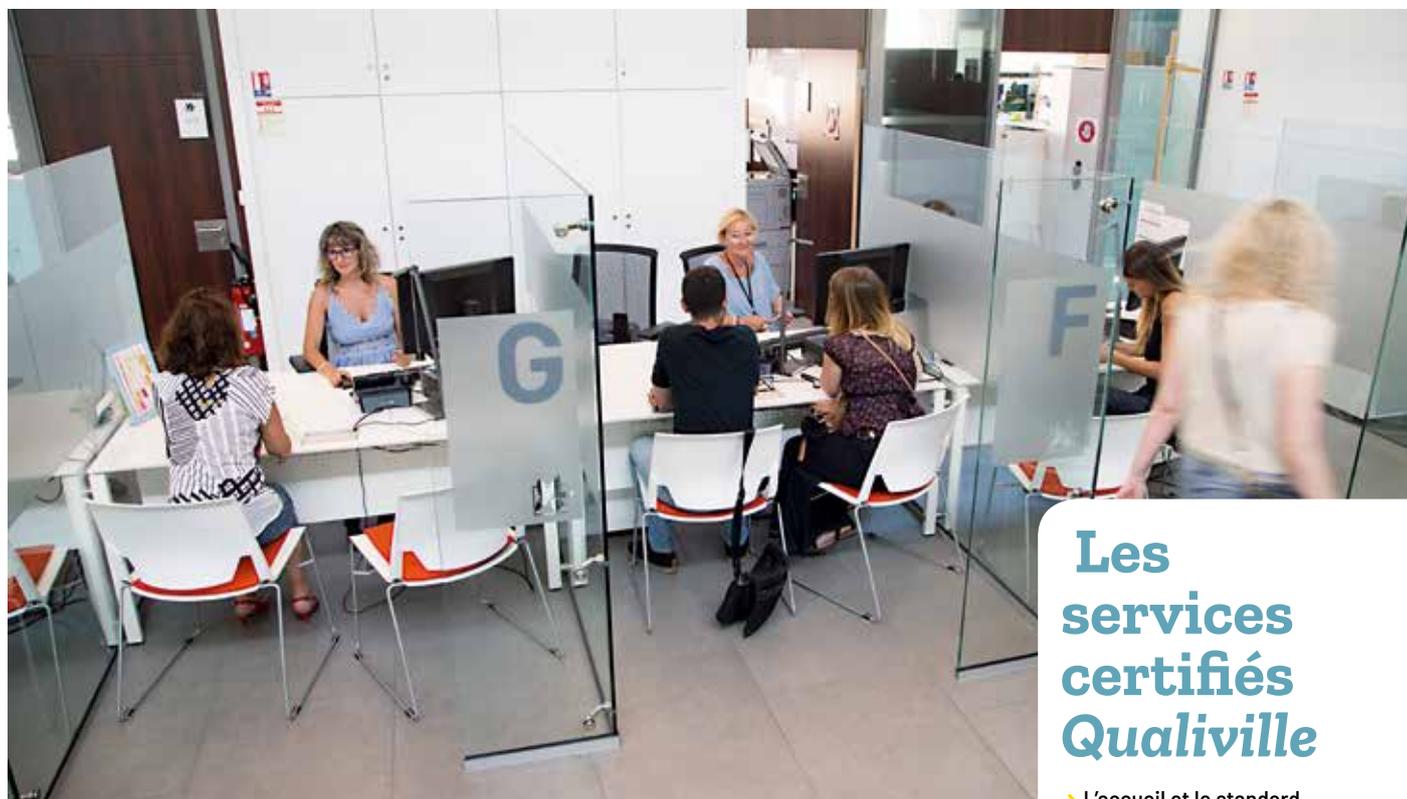
Istres fera partie de ce parcours artistique et culturel métropolitain, avec spectacles et performances coordonnées par le Centre National des Arts de la Rue Le Citron Jaune proposé le 27 octobre 2018 en ville et sur le site du CEC.

Ce sera l'occasion pour François BERNARDINI, Maire d'Istres, Vice-président d'Aix-Marseille Provence, Président d'Istres Ouest Provence de baptiser la médiathèque au nom d'André ROUSSIN, académicien qui a passé une grande partie de son enfance à Rassuen.

Retrouvez toute la programmation sur www.lectureparnature.fr

L'accueil en mairie Pour vous faciliter la ville

Être bien reçu par les services municipaux, ce n'est pas seulement recevoir la bonne prestation ou information, c'est aussi être accueilli efficacement et avec le sourire. La ville s'efforce chaque jour d'améliorer la notion d'accueil, en offrant des services toujours plus performants et modernes à ses administrés : une volonté qui lui a permis d'obtenir dès 2011 la certification Qualiville.



Les services certifiés Qualiville

- L'accueil et le standard
- Les guichets de prestations administratives et familiales (anciennement AELS, population et accueil 'Petite Enfance')
- L'État civil
- Le service des cimetières
- Les élections
- Les mairies annexes

De Qualiville à Qualivilles



Afin de répondre aux exigences croissantes des habitants, en termes d'accueil et de services, la municipalité œuvre depuis plusieurs années pour maintenir cette certification des services d'accueil et de délivrance de prestations administratives et familiales (voir encadré ci-contre) et souhaite pouvoir l'étendre à l'ensemble des services de la collectivité accueillant du public. *Qualiville*, véritable reconnaissance d'un savoir-faire, est composée de 33 engagements ; cette certification permet, par exemple, aux

administrés de se voir délivrer 90 % des actes en moins de 5 jours, et une réponse à leur courrier en moins de 15 jours.

Dès 2019, la ville passera à un nouveau référentiel intitulé 'Qualivilles' décliné selon différents canaux de communication : accueil physique, standard téléphonique, courrier, site internet, mail, réseaux sociaux, etc. La certification sera désormais valable 4 ans, contre 3 actuellement. À savoir que celle-ci est décernée par l'AFNOR, un organisme neutre et indépendant.

**UN NUMÉRO UNIQUE
À VOTRE SERVICE**

04 13 29 50 00

de 8 h 30 à 17h30

Des horaires d'ouverture plus amples

Depuis le 3 septembre, les horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville, des deux mairies annexes et de l'Agence postale communale ont été élargis. Une bonne nouvelle pour les habitants, qui pourront ainsi bénéficier de 45 minutes d'accueil supplémentaire du mardi au vendredi à l'hôtel de ville et d'1 heure de plus (deux jours par semaine) en mairies annexes !

+45 mn
d'accueil
par jour

Hôtel de ville :

> **Accueil, guichets (passeports, CNI, inscriptions diverses, loisirs et sports)**

- Lundi : de 8h à 18h
- Du mardi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h45
- Accueil téléphonique auprès du standard : 8h30/12h et 13h30/17h30

> **État civil**

- Lundi : de 8h à 18h
- Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Mairies annexes :

> **Le Prépaou**

- Lundi et mercredi : de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45
- Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

> **Entressen**

- Mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45
- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Agence postale communale d'Entressen :

- Mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h45 à 17h15
- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 16h30

La satisfaction des usagers

Elle est évaluée chaque année par le service Qualité et polycompétences, grâce à trois outils :

→ **L'enquête de satisfaction** : elle s'est déroulée du 3 avril au 27 mai derniers, dans les locaux de l'Hôtel de ville, des mairies annexes et de l'Agence Postale Communale d'Entressen. Composée de 28 questions, celle-ci a pour but d'évaluer la satisfaction des usagers en termes d'accès, d'orientation et d'accueil. Bien que l'exigence du référentiel actuel 'Qualiville' fixe le seuil de satisfaction à 75 %, la ville maintient son objectif de 90 % d'administrés satisfaits.

→ **La fiche d'observations** : aussi appelée « suggestion, réclamation, satisfaction » elle laisse la parole tout au long de l'année aux administrés désireux d'émettre un avis concernant la prise en charge de leur demande. Ainsi, plus de 80 fiches ont déjà été recueillies depuis janvier 2018 et ont fait l'objet d'une réponse en moins de 15 jours.

→ **L'audit interne** : il est effectué chaque année par 5 auditeurs internes (bientôt 7) formés par l'AFNOR. Leur rôle est de vérifier la mise en place des recommandations faites par l'organisme, l'année précédente.

Le saviez-vous ?

Grâce à la mise en place du guichet unique à l'Hôtel de ville et à l'accompagnement de ses agents à la polycompétence (standard téléphonique, pré-accueil, guichet des démarches administratives et back-office), la ville d'Istres est devenue une référence nationale en termes d'accueil !



Chiffres clés de l'enquête de satisfaction 2018

898

formulaires recueillis, dont 416 à l'Hôtel de ville, 199 pour la mairie annexe du Prépaou, et 283 pour celle d'Entressen.

97,55 %

de satisfaction pour l'accueil physique

95,71 %

de satisfaction pour l'accueil téléphonique

+ de 95 %

de satisfaction (en moyenne) pour les locaux et l'accès aux services

90,38 %

de satisfaction pour les anciens horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville et des mairies annexes.

40 517

personnes accueillies à l'Hôtel de ville en 2017



BIENTÔT

Un « Point numérique » à l'Hôtel de ville

A fin de venir en aide aux administrés ne possédant pas d'ordinateurs, ou peu à l'aise avec l'outil informatique, la municipalité a pour projet de mettre en place d'ici la fin de l'année un « Point numérique » qui sera positionné au sein de l'Hôtel de ville. **Il se composera d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner. Des médiateurs sont également prévus pour guider et rassurer les usagers sur place.** Ces derniers pourront ainsi effectuer des démarches administratives auparavant réalisées en mairie et se faisant désormais en ligne ou directement à la Préfecture. Nous y reviendrons plus en détail dans un prochain numéro d'Istres Magazine.

Deux kiosques pour plus de confort

Le "Kiosque Citoyen" (disponible sur www.istres.fr) vous offre un ensemble de services en ligne (État civil, formulaires, élections-citoyenneté, billetterie, etc.) que vous pouvez effectuer depuis votre ordinateur, votre smartphone, ou votre tablette. Vous évitez ainsi un déplacement en mairie. De plus, vous y retrouverez le "Kiosque Famille" accessible à partir de la rubrique "Familles-Petite enfance" pour des démarches concernant "Bébé minute", les inscriptions scolaires, les paiements, etc.).



PROCHAINEMENT*

Des prises de rendez-vous en ligne

Actuellement, les prises de rendez-vous au sein de l'hôtel de ville ne se font qu'en guichet-mairie ou par téléphone. Prochainement, un autre choix s'offrira aux administrés, avec la possibilité de prendre rendez-vous directement en ligne, depuis leur ordinateur, smartphone ou tablette.

Les prestations concernées sont les suivantes : dépôts de dossier de carte d'identité et de passeport, pré-inscriptions en crèches, PACS, changements de prénom ou encore dépôts de dossier de mariage.

Pour profiter de ce nouveau service, il suffira de se rendre sur le "Kiosque Citoyen" disponible sur le site internet de la ville (www.istres.fr) ! La démarche ne prendra que 5 minutes...

- Étape 1 : renseigner son adresse mail
- Étape 2 : choisir un service (État civil, passeport ou CNI, Petite Enfance) et indiquer le nombre de personnes concernées
- Étape 3 : sélectionner une date et un horaire de rendez-vous
- Étape 4 : renseigner ses informations personnelles (civilité, nom, prénom, etc.)
- Étape 5 : valider sa demande
- Étape 6 : le rendez-vous a bien été pris en compte ! Un mail de confirmation vient d'être envoyé.

À savoir : Le Jour J, il suffira de se présenter à la borne numérique et de sélectionner le service demandé pour obtenir un ticket.

Pratique : un rappel est envoyé par mail, 24 heures avant le rendez-vous.

*Ce service devrait être disponible d'ici la fin de l'année

Istres distinguée pour son service funéraire

Déjà récompensée dans de nombreux domaines comme l'éducation, le tourisme ou encore le cadre de vie, la ville d'Istres vient de nouveau d'être mise à l'honneur pour la qualité de l'accueil et des services de sa Régie Municipale des Pompes Funèbres. Une première dans la région.



La Régie Municipale des Pompes Funèbres d'Istres est le premier établissement public ou privé de la région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la 4^e ville en France* à obtenir la certification « NF Service - Services funéraires - Organisation d'obsèques » (basée sur la norme européenne NF-EN 15017), qui vient récompenser la qualité des prestations mais aussi le travail et le dévouement des agents de ce service municipal.

Délivrée par AFNOR Certification, propriétaire de la marque NF, cette certification assure les usagers d'un service de qualité tenant compte de différents critères comme la prise en charge des familles, le respect du défunt et de ses proches mais aussi la formation du personnel ou encore l'application d'une charte déontologique.

Les principaux engagements de services certifiés AFNOR

Une fois certifiées *NF Service*, les entreprises du funéraire sont contrôlées tous les ans par AFNOR Certification qui s'assure de la qualité constante de la prestation avec comme principaux engagements :

- La qualité de l'accueil et de la prise en charge de la famille : permanence téléphonique, espace dédié à la réception des familles ;
- le respect des principes de déontologie, y compris la confidentialité des informations liées au défunt ;
- la valorisation du savoir-faire : compétence, formation et qualification du personnel
- la clarté et précision des informations fournies : affichage des prix, devis détaillé ;
- la qualité de la prestation et des hommages rendus : transport, déroulement de la cérémonie ;
- l'évaluation de la satisfaction des clients pour l'amélioration de la qualité de service.

(*) Après Montpellier, Grenoble et Béziers

Des locaux complètement réaménagés

Dans un souci permanent d'assurer un niveau de service des plus performants, la Régie Municipale des Pompes Funèbres a fait l'objet, durant l'été, d'un important chantier de rénovation. Un réaménagement des locaux qui permet d'accueillir le public dans de meilleures conditions tout en améliorant la qualité de prise en charge des familles ou des proches du défunt. Située boulevard de Vauranne, la Régie Municipale des Pompes Funèbres accueille entre 500 et 600 personnes par an. Au total, 13 agents municipaux sont au service des habitants dont une partie accompagne les familles et proches du défunt le jour des funérailles.



Construction d'une nouvelle chambre funéraire

La ville prévoit la construction d'une nouvelle chambre funéraire. Située en face du cimetière des Maurettes, elle permettra aux Istréens de disposer d'un équipement adapté et de qualité comprenant notamment un hall d'accueil, un salon neutre, quatre salons de présentation et une salle des hommages. Le projet estimé à 2 500 000 euros TTC (financé avec l'aide du Conseil Départemental) prévoit également la réhabilitation des locaux existants, situés dans le cimetière, en une salle d'attente pour le public et des locaux techniques. Les travaux devraient commencer en 2019.

La ville d'Istres compte quatre cimetières et trois columbariums répartis sur son territoire : les Maurettes (columbarium), le Rouquier (columbarium), Saint-Sulpice et Entressen (columbarium). Un plan de réhabilitation des cimetières est actuellement en cours.

80 % d'Istréens

→ Au-delà des nouvelles constructions, le service logement de la ville travaille à trouver des solutions dans le parc locatif disponible à Istres et Entressen. La demande est forte et a tendance à augmenter. On compte plus de 1600 demandes de logement (famille ou personne) dont plus de 80 % concernent des Istréens.



Logement : répondre à la demande

Les programmes immobiliers, collectifs ou individuels, privés ou sociaux, déployés à Istres ces dernières années, permettent de répondre à la forte demande de logements, essentiellement des Istréens.

Les raisons de souhaiter un logement à Istres sont multiples et diverses (familiales, économiques, santé, coup de cœur...), pour les jeunes qui recherchent un premier appartement comme pour les familles désireuses de déménager suite à un manque de place avec l'arrivée d'un nouvel enfant ou bien d'une séparation. Il y a aussi les personnes âgées, dont les besoins évoluent avec le temps... Ou les nouveaux arrivants qui sont mutés ou trouvent un emploi à proximité. Ainsi, la ville a besoin de créer de nouveaux logements pour répondre à la demande et en particulier celle qui émane directement des Istréens eux-mêmes. Bref, imaginer et déployer un ensemble

de logements, notamment collectifs (programmes privés ou publics), dans la ville n'est pas une mince affaire et doit, dans la mesure du possible, répondre à toutes formes de demandes, du logement locatif à l'accession à la propriété en passant par le logement social... Il est donc indispensable d'augmenter l'offre résidentielle en corrélation avec l'évolution démographique de la ville mais aussi en tenant compte des parcours de vie des habitants. Le « bien vivre à Istres » passe aussi par là !

En plus des résidences privées, destinées à la vente ou à la location, qui trouvent très vite preneurs, la ville compte actuellement 5060 logements sociaux (5174 fin 2018).

25 % de logement social

→ La ville d'Istres répond au seuil portant à 25 % le nombre minimum de logements sociaux disponibles dans la ville et fait figure de « bon élève ». Elle dispose, au niveau intercommunal, d'un bailleur social, Ouest-Provence Habitat (OPH), présidé par le Maire d'Istres François Bernardini. Entre 2015 et 2018, 399 logements sociaux ont été construits à Istres. 114 logements sociaux supplémentaires devraient être disponibles d'ici fin 2018.

Ouest Provence Habitat: Trigance 4 allée Passe Pierre – Téléphone 04 42 55 72 42



Résidence le Palatinium

Logements
sociaux neufs :
85 %
attribués
à des Istréens



Résidence multigénérationnelle la Roselière

Ces derniers mois de nouveaux programmes immobiliers ont été livrés comme le Palatinium, les Salines, le Domaine du Vert Pré à Entressen ou encore la résidence intergénérationnelle la Roselière... Des logements neufs qui ont été attribués à plus de 85 % à des Istréens. Autant d'ensembles d'habitations, qui s'inscrivent dans un cadre architectural et urbain maîtrisé et respectueux des normes environnementales et énergétiques.

Service logement & habitat

Hôtel de ville – Esplanade Bernardin-Laugier

Tel : 04 13 29 50 00 / Accueil public :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h



Résidence le Vert Pré

52 C'est le nombre de logements que compte le nouveau lotissement du quartier Vert Pré à Entressen, construit par Ouest Provence Habitat, dont 34 en location pour tous les budgets et 18 en accession sociale à la propriété réservés aux primo-accédants. Elle permet à de nombreux jeunes couples du village de se loger à proximité de leur famille. Un bel exemple de la politique de logement voulue par la ville, appuyée par le bailleur social Ouest Provence Habitat.

Le Castellan vers une nouvelle ère

Pour moderniser, remettre aux normes et offrir plus de confort aux locataires des logements de la résidence du Castellan, le bailleur Erilia à l'écoute de la municipalité, a programmé un chantier de 9 300 000 euros sans aucune répercussion sur les loyers.



Mardi 26 juin, le projet de rénovation des 200 logements de la résidence "Le Castellan 1 & 2" d'un montant de 9 300 000 euros, a été présenté aux locataires par le bailleur social Erilia, en présence du maire. Cette réhabilitation d'envergure en concertation avec les architectes des Bâtiments de France, est entièrement à la charge du bailleur et sans aucune répercussion sur les montants des loyers des locataires. Un effort majeur consenti par le bailleur pour ce patrimoine locatif immobilier

istréen construit entre 1967 et 1970, qui va dans un premier temps réaliser une étude individuelle de chaque logement. Les travaux qui débuteront en décembre 2018, pour une durée estimée de 16 mois, consistent à traiter, isoler les toitures, les façades et rénover les parties communes. Cette opération permettra d'améliorer le cadre de vie, d'embellir, mais aussi accroître la performance énergétique des logements, grâce au recours notamment à des matériaux biosourcés et un isolement par l'extérieur.

Un engagement environnemental

Cette réhabilitation réalisée dans les normes des Bâtiments Durables Méditerranéens (BDM), a pour objectif de réduire les consommations de gaz, d'électricité et d'eau, mais aussi d'améliorer le confort acoustique, thermique et la qualité sanitaire de l'air aussi bien à l'intérieur des logements que dans les parties communes.

NOUVEAU

Tous
les commerces
d'Istres
dans votre
téléphone



 **Istres
commerces**

*Votre nouvelle
application gratuite sur*





Kéwalé, une société istréenne en plein essor

En huit ans d'existence, la société Kéwalé, basée à Istres, s'est faite une place dans le monde de la formation continue dans le domaine de la santé.

Dirigé par Mireille Schmitz et Jérémie Cez, cet organisme de formation s'adresse à tous les acteurs de la santé au sens le plus large. Personnels salariés, professions libérales, mais également auprès des services d'hygiène et sécurité des entreprises ou de collectivités en France et dans le monde entier.

« Nous nous adaptons à toutes les demandes avec un accompagnement personnalisé, mais avant de dispenser une formation, nous évaluons quels sont les réels besoins des demandeurs et plus particulièrement lorsqu'il s'agit des entreprises » explique la directrice Mireille Schmitz.

Outre la formation obligatoire pour les professionnels de santé, Kéwalé propose des formations novatrices en s'adaptant aux technologies les plus récentes, mais aussi aux nouvelles pathologies. Cela va du burn-out, à la prise en charge des victimes d'attentat en passant par les maladies liées à l'environnement par exemple.

Ces formations sont dispensées par un pool de spécialistes, professeurs ou experts dans

leur domaine. Elles se font à la journée, en séminaire, en ateliers pratiques, ou lors de conférence, mais toujours avec le souci de l'échange, du partage des expériences des uns et des autres. « Nous sommes plus dans l'éducation que dans une démarche de simple information », tient à préciser la directrice.

Une quinzaine de formateurs travaillent régulièrement avec Kéwalé mais au total, la société peut compter sur un réseau d'une trentaine d'intervenants.

L'entreprise emploie également neuf salariés qui gèrent la partie administrative, dont 40 % d'entre eux relèvent de la reconnaissance de travailleur handicapé « c'est une volonté que nous avons eu dès la création de Kéwalé », précise Mireille Schmitz.

Si certaines des formations se font actuellement dans les locaux administratifs de la société Kéwalé, chemin de la Pujeade, à Istres et par la suite, les séminaires pourraient se dérouler dans les salles du château des Baumes, une fois celui-ci réhabilité.

Site : www.kewale.fr – Tél. : 09 74 77 11 00

nouveaux commerces

Chez Victor

Rôtisserie, charcuterie, volailler et viande
Sur place, à emporter et sur commande.
Ouvert du mardi au dimanche de 8h à 14h
Les Halles de l'Olivier. Allée Jean-Jaurès.
Tél. 06 18 04 17 53

Les Epi'Curieuses

Épicerie fine, produits du terroir.
Les Halles de l'Olivier. Allée Jean-Jaurès.
Ouvert du mardi au dimanche de 8h à 14h.
Courriel : lesepicurieuses13800@gmail.com
Facebook : Les Epi'Curieuses
Tél. 06 08 95 17 15 / 06 34 59 89 70

Snack Parc

Restauration rapide.
Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 18h.
De 11h à 22h pendant la saison estivale.
Parc Marcel-Guelfucci.
Tél. 06 26 97 24 57

La Grillade d'Istres

Restauration rapide, grillades, sandwiches.
Ouvert 7j/7 de 11h à 14h et de 18h à 23h.
4 avenue Hélène-Boucher
Facebook : La Grillade d'Istres
Tél. 09 54 31 41 06

NOT'S

Lingerie, ensemble sous-vêtements.
Ouvert le lundi de 14h à 18h et du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h.
20 avenue Hélène-Boucher
Facebook : Not's Lingerie Istres
Tél. 09 86 64 96 61

Le Petit Naples

Restaurant pizzeria
5 bd Paul-Painlevé.
Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 15h et les jeudis, vendredis et samedis de 18h à 23h.
Facebook : Le Petit Naples
Tél. 06 43 22 92 47

VOUS AVEZ RÉCEMMENT OUVERT UN COMMERCE À ISTRES OU ENTRESSEN, OU SOUHAITEZ EN OUVRIR UN ?

Nous vous invitons à contacter
Olga Crépet (manager centre-ville)
06 83 68 55 51 / 04 90 45 34 32, ou
managercentreville@istres.fr

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les conseils de quartier pour dialoguer

Les conseils de quartier sont toujours des moments propices au dialogue, entre l'équipe municipale et les forces vives des quartiers (habitants, associations, commerces...). L'occasion de faire le point sur les grands chantiers en cours ou à venir.

Parmi les projets structurants évoqués, lors du Conseil des quartiers Ouest il a été question, à Trigrance, du complexe sportif « Le Podium » (d'un coût de 6,1 M€) qui sera inauguré en octobre, ou encore la création d'un groupe scolaire et d'une crèche (MAC), pour un montant de 10 M€. Enfin, un nouveau poste de Police Municipale est prévu, d'ici la fin 2018.

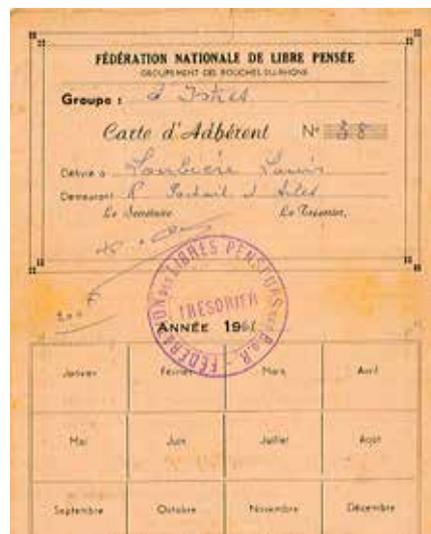
Côté Est, la réhabilitation du gymnase Cavalloni était notamment à l'ordre du jour, tout comme la future maison de quartier du Ranquet, dont la livraison est prévue à l'automne prochain.

Dans les quartiers Sud, l'équipe municipale a interpellé le conseil sur le plan de sécurité et propreté au Prépaou. Il était aussi question du déménagement prochain du poste de Police Municipale dans l'ancienne salle œcuménique, la rénovation du potager des Maurettes, la création d'un self à l'école M. France, ainsi que la création de places de parking au Boulingrin.

Enfin, du côté d'Entressen, un point sur l'installation de la fibre optique, la mise en service de canon anti-grêle, les travaux de réhabilitation du local du boulodrome M. Josuan (inauguré le 23 juin dernier), et la mise en place d'une permanence d'un conseiller funéraire étaient à l'ordre du jour.

Mon grand-père, ce héros !

Les "faits d'armes" de Louis Loubière, résistant durant la seconde Guerre Mondiale, ont toujours suscité l'admiration de son petit-fils Olivier Loubière. Aussi pour faire reconnaître son action et son courage, par devoir de mémoire, ce dernier s'est employé à faire figurer son grand-père dans le prestigieux registre des Mémoires vives de la Résistance et celui du musée de la Résistance Française.



Un bel hommage rendu à Louis Philippe Alexandre Loubière né à Istres le 13 mars 1907, garde champêtre à partir de 1934 qui fut mobilisé pour combattre dans la Somme en 1939.

Farouche opposant du régime de Vichy, proche de la S.F.I.O et de Félix Guoin, défenseur de la liberté, il sera membre du mouvement de Résistance créé par Pierre de Bénouville, Radio Patrie. En janvier 1943, il rejoint le mouvement Combat, dont le groupe d'Istres est placé sous les ordres de Max Juvenal, dit Maxence.

Plusieurs actions sont à son actif au sein de la Résistance, notamment de nombreux sabotages pour freiner l'avancée de l'Allemagne nazie. Il prendra également le risque de cacher plusieurs jeunes afin de leur éviter le Service de Travail Obligatoire (S.T.O) et mettra sur pied l'opération pour la libération du général Dejeussieu-

Pontcarral à Annecy. Il devient ensuite chef des Corps Francs de la Libération (C.F.L), chef du Mouvement de la Libération Nationale (M.L.N) puis chef de l'Armée Secrète (A.S) pour le canton d'Istres, sous les ordres du frère de Max Juvenal, dit Janville. Responsable du Noyautage des Administrations Publiques (NAP) du secteur d'Istres, il faisait également partie des Mouvements Unis de la Résistance (MUR).

Louis Loubière fut rescapé du charnier du Fenouillet à Charleval et fut condamné à mort par contumace par la Gestapo de Marseille, avant de réintégrer son poste de garde champêtre à Istres, à la fin du conflit en 1945.

Décédé à Istres le 8 août 1986 à l'âge de 79 ans, Louis Loubière a reçu à titre posthume la Croix du Combattant volontaire de la Résistance en 2001.

Récit de son histoire : mvr.asso.fr



La fibre, plus vite que prévu

Les travaux de raccordement à la fibre optique commencés en mars 2017 avancent à grands pas. L'accès au Très Haut Débit (THD) pour l'ensemble des foyers d'Istres et d'Entressen sera bientôt une réalité. La ville suit ce dossier de près afin que les Istréens puissent bénéficier de ce service au plus tôt.

Au total ce sont 22 815 logements qui doivent être raccordés. Sur tout le territoire de la commune, soit plus de 2 000 km de fibre à installer afin de rendre les habitations « éligibles* » à la fibre.

En septembre, un quart de la commune sera raccordé, soit environ 5 700 foyers, situés dans les quartiers de Bayanne, du Boucasson, de Tante Marie, du Ranquet, de l'étang de l'Olivier ainsi que 90 % d'Entressen.

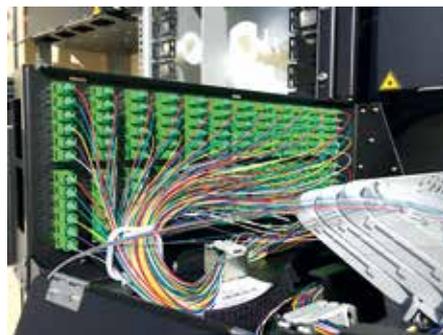
Avec une cadence de déploiement qui est passée de 500 logements par mois au début des travaux à 750 logements par mois depuis le mois de mai dernier, l'opération d'aménagement a pris de l'avance. Ce qui signifie qu'à ce rythme, on espère finaliser les travaux de couverture THD en novembre 2018, soit huit mois d'avance par rapport au planning prévisionnel.

*Éligible :

signifie que l'aménageur a installé la fibre jusqu'à proximité du logement. À partir du moment où le logement est éligible c'est au propriétaire de faire la démarche auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de son choix (Orange, SFR, Free, Bouygues, Ozone...) pour raccorder sa maison. Le logement est alors « fibré ». Cette intervention déclenchera la souscription d'un contrat d'abonnement mensuel avec le fournisseur d'accès Internet.

> 22 815

Logements concernés



La fibre, qu'est-ce que c'est ?

La fibre optique, c'est un fil en verre ou en plastique, plus fin qu'un cheveu, qui transporte les données (par la lumière) à une vitesse proche de celle de la lumière (jusqu'à 1 Gbits/seconde contre 22 Mbits/seconde pour l'ADSL 2+). Le réseau de raccordement à la fibre optique est généralement dénommé « FTTH » (de l'anglais : Fiber To The Home, ce qui signifie « fibre jusqu'à la maison »). Il permet aux usagers de disposer à domicile d'un accès à l'internet à très haut débit.

ASSOCIATION

Ayez le Décllic' !

Située en plein centre-ville, au cœur du quartier des Échoppes, l'éco-boutique istréenne fait la fierté de l'association Décllic' 13, qui souffle cette année ses 18 bougies ! Également implantée dans différentes villes du territoire Istres Ouest-Provence, elle permet l'insertion par l'activité économique, au travers de deux grands dispositifs : « Déménagement et garde-meubles social » et « Recyclerie ». Véritable caverne d'Ali Baba, l'éco-boutique s'inscrit dans une démarche éco-responsable et solidaire. Constituée d'un espace de vente de 130 m², elle permet à tout un chacun de profiter de nombreux articles d'occasion (mobiliers, électroménager, vêtements, etc.) à des prix attractifs. Une vraie fontaine de jouvence pour ces objets débordant de souvenirs. Dans le cadre de l'atelier « Recyclerie » vous avez aussi la possibilité de faire un apport volontaire directement en magasin ou en déchetterie, en le précisant.

📍 Allée des Échoppes, Bât E19
Ouvert du mardi au samedi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Tél. 09 63 47 20 14 / 06 16 43 39 36
www.decllic13.org / decllic13@orange.fr



LE BOULINGRIN

Réfection complète de la place Marie-Subil

Durant l'été des travaux de réaménagement ont été réalisés sur la place Marie-Subil au Boulingrin. Il s'agissait de réorganiser le stationnement (qui passe de 51 à 53 places), de créer un accès réservé au bus et d'installer une caméra de vidéo protection. Une seconde tranche de travaux aura lieu prochainement avec l'aménagement de 54 nouvelles places de stationnement dans le quartier ainsi que l'aménagement d'un plateau traversant sur l'avenue Félix-Gouin à la hauteur de l'entrée du quartier.

Coût des travaux : 600 000 euros, financés par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

LES FEUILLANTINES

Un rond-point test

Une étude de circulation a été réalisée, dans le secteur des Feuillantines (carrefour Boucasson/centre commercial) début juillet, afin d'établir un état de la capacité circulaire dans la configuration initiale. À la suite de cette étude un rond-point provisoire a été aménagé fin juillet. Il permettra de mener, en septembre, une seconde étude de circulation dans ce secteur, avec cette nouvelle configuration et estimer le gain de temps sur chacune des branches.



Montant des travaux :

2 400 000 € TTC

Dont : 1 065 000 € TTC (ville d'Istres) /
670 000 € TTC (Conseil départemental)
665 000 € TTC (Métropole Aix-Marseille-
Provence).



Réhabilitation du château des Baumes

Après la phase de confortement du château en février dernier et la mise en sécurité de la bâtisse (désormais hors d'eau et hors d'air), la réhabilitation du château des Baumes est entrée dans la phase du choix de la maîtrise d'œuvre (MOE).

C'est elle qui lancera les études pour cette réhabilitation dès septembre pour un démarrage des travaux prévu au 1^{er} trimestre 2019 et une livraison envisagée au printemps 2020.

Le château des Baumes ainsi rénové retrouvera ses façades comme à l'origine. L'intérieur sera aménagé pour y accueillir des séminaires d'entreprises avec des salles de réunion et de conférence. Cet espace respectera les normes d'accessibilité en vigueur et disposera d'un ascenseur.



Les cabanons du potager des Maurettes bientôt reconstruits

Après le terrible incendie du 1^{er} août 2017, les locaux du potager des Maurettes vont enfin pouvoir être réhabilités. En effet, les travaux consisteront à reconstruire 30 cabanons en bois, ainsi qu'à remplacer des dalles béton endommagées et des clôtures de séparation des jardins. La livraison est prévue d'ici la fin de l'année. Coût des travaux : 89 391 euros (pris en charge par les assurances).

Pensez-y !

**170 nouvelles places
de parking gratuites**

- Aux Arnavaux
- Chemin du Castellan

**dont 3 réservées aux PMR
et 2 bornes de rechargement
pour les véhicules électriques**

Plan "Zéro phyto" : les cimetières aussi

Depuis bientôt deux ans, la loi sur la transition énergétique oblige les collectivités à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces publics. Déjà engagée depuis 2015 dans cette démarche 'zéro phyto' la ville d'Istres y a inclus les cimetières (et les terrains de sport). L'heure est à une meilleure acceptation des herbes spontanées, et à de nouvelles méthodes de désherbage.



Objectif : le label « Terre Saine »

Déjà récompensée à de multiples reprises pour son engagement en faveur de la biodiversité (label « 4 fleurs », Prix Énergie Citoyenne, etc.), la municipalité a décidé cette année de se porter candidate au label « Ville nature ». Un concours annuel valorisant la politique de la collectivité menée en matière de préservation et de valorisation de la nature. Pour cela, la ville ne doit plus utiliser de pesticides pour l'entretien de ses espaces publics, durant un an au minimum. Une première étape avant de pouvoir prétendre au prestigieux label « Terre Saine ».

Jusqu'à présent, les cimetières laissaient peu de place à la flore spontanée, très souvent mal perçue par les visiteurs. En effet, laisser se développer une végétation dite « sauvage », autour de concessions funéraires ou sur les allées, peut créer un sentiment d'abandon chez les familles des défunts. Il ne s'agit pourtant pas d'un « laisser-aller » des services de la ville, mais bien d'une nouvelle gestion des espaces verts, plus respectueuse de la nature, qui nous a conduits à changer notre regard sur la végétation spontanée, en conciliant écologie et deuil des proches.

Un entretien alternatif des cimetières

Dans les cimetières, comme ailleurs en ville, le recours aux pesticides et herbicides chimiques provoque, par infiltration et

ruissellement, une pollution des sous-sols et des eaux (nappe phréatique, étangs, rivières, ruisseaux, etc.) avec un impact important sur la biodiversité et sur la santé.

Ce changement de méthode de traitement des « mauvaises herbes » a nécessité la formation (auprès du CNFPT et de FREDON PACA) de 6 agents du service des cimetières pour l'utilisation d'outils d'entretien alternatifs tels que le réciprocatrice, le désherbeur thermique ou encore le sabot rotatif.

Alors un peu de patience, les choses changent ! Laissons-leur le temps de prendre place et nous habituer à une nouvelle façon de voir et de cohabiter, plus sereinement, avec la nature.

Renseignements :
Service des cimetières / 04 13 29 50 00



Zoom sur les outils alternatifs, utilisés pour l'entretien des cimetières...

Le désherbeur thermique :

De plus en plus utilisé par les jardiniers, cet outil permet d'éliminer les végétaux par simple choc thermique. Sous l'effet de la chaleur, la plante va progressivement s'assécher jusqu'à la racine. Très efficace, et utilisable quelles que soient les conditions météorologiques, cette méthode ne pollue pas le sol, contrairement aux pesticides.

Le sabot rotatif :

Prenant la forme d'un cylindre creux, il permet de déraciner les herbes spontanées en travaillant le sol sur les premiers centimètres. L'entretien peut s'appliquer sur différentes surfaces telles que les massifs, les sables, les graviers, etc.

Le réciprocatrice :

S'adaptant aux débroussailluses, cet accessoire est destiné à couper les herbes hautes et autres végétaux. Il n'est utilisé que pour les désherbages d'envergure ou sur des zones difficiles d'accès telles que les pieds d'arbres, des bordures, etc. Ce mécanisme léger et quasiment silencieux, permet d'éviter les projections (cailloux, etc.) tout en permettant un travail au ras du sol.



Le bon geste de tri

Sans tri, pas de recyclage. Or, 50% de nos déchets ménagers sont constitués de matières premières. Le fait de trier les déchets recyclables permet de les transformer en nouveaux objets, emballages et ainsi d'économiser les ressources naturelles, éviter le gaspillage et réduire la pollution.

LE CODE COULEURS DU TRI

- **VERT** : le verre (les couvercles de pot doivent être enlevés).
- **BLEU** : papier, journaux, annuaires, prospectus.
- **JAUNE** : le plastique, le carton, les canettes, les conserves et le papier (si pas de poubelle bleue).

LE LOGO "TRIMAN" VOUS AIDE À IDENTIFIER LES PRODUITS RECYCLABLES

→ Il existe l'application "Guide du tri" (consignes de tri, géolocalisation de points de collecte (PAV), informations nationales et locales, etc.). Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations sur www.istres.fr/istrespropre > Tri sélectif et PAV.

Un engagement exemplaire

Le geste de tri, l'istréen Jean-Claude Banchereau le connaît par cœur et pousse même la coquetterie, jusqu'à démanteler pièce après pièce des ordinateurs déposés par négligence devant les conteneurs. Un acte civique et citoyen qui permet aux déchets de retrouver une seconde vie par la voie du recyclage. Mais bien au-delà de l'exemplarité de sa démarche, Jean-Claude Banchereau souhaite par son engagement sensibiliser chacun à la démarche de tri et devenir éco-responsable. Un geste en faveur de la préservation de l'environnement et surtout respectueux des conditions de travail des agents qui trop souvent retrouvent devant les conteneurs à ordures ménagères, aspirateurs, téléviseurs, matelas... Des encombrants qui doivent impérativement être jetés directement à la déchetterie ou alors faire l'objet d'un ramassage gratuit sur rendez-vous au 0 800 800 424 (Numéro Vert).

Réguler la vitesse pour votre sécurité



Coussin berlinois, dos d'âne, plateau traversant ou trapézoïdal, peu importe leurs noms, ils ont tous pour but de ralentir les vitesses excessives dans les rues et avenues de la ville.

On compte 280 ralentisseurs sur l'ensemble de la commune, ces « briseurs de vitesse » répondent à la requête des habitants à l'occasion de visites de quartier, de réunion publique ou par l'intermédiaire du service Allô travaux.

C'est en fonction de la classification et du trafic d'une voie que sont implantés ces ralentisseurs qui répondent tous aux normes en vigueur.

Installés à la demande des riverains, ils sont une des solutions pour régler les problèmes d'incivilités dus à la vitesse excessive. Pour rappel la vitesse autorisée en ville est de 50 km/h (ou 30 km/h suivant le lieu).

C'est d'ailleurs à cette allure que doivent être abordés ces ralentisseurs afin de garantir la sécurité des autres usagers et des piétons.

En 2017, les services de la mairie ont reçu 17 demandes d'installation de ralentisseurs dans les différents quartiers.

Il n'est pas toujours possible de répondre favorablement à toutes ces requêtes, car l'installation de ces dispositifs répond à des normes bien précises et ils ne peuvent pas être mis en place n'importe où et n'importe comment.

À savoir : Le prix d'un ralentisseur de type trapézoïdal se situe aux alentours de 25 000 € et la création d'un plateau traversant peut atteindre la somme de 80 000 €. Le total des demandes en 2017 s'élève à 339 000 € TTC.



© IMAGO ARCHITECTURE

Une nouvelle salle d'activités pour les seniors

La rue Eugène-Godefroy, derrière le groupe scolaire Gouin accueille un chantier d'importance d'une durée de sept mois, qui va permettre aux seniors istréens de bénéficier d'une salle d'activités supplémentaire.

Le projet municipal, qui répond à un besoin dans ces quartiers, consiste en la construction d'un équipement polyvalent. Il aura pour vocation de créer du lien social en permettant aux Istréens de se réunir, d'organiser des activités de loisir, sportives, éducatives, socio-culturelles...

Le nouveau bâtiment de 250 m², installé sur un terrain clôturé de 1 620 m² comprendra une salle principale de 150 m², accolée à un espace bar (30 m²). Sur la façade sud, une tonnelle constituée d'une couverture végétale prolongera la salle d'activités.

Des sanitaires, un hall d'entrée et un bureau/local de rangement compléteront l'aménagement.

À l'extérieur, la rue Godefroy sera élargie à 11 mètres, favorisant par cela, la création d'un espace d'accueil qui donne sur un parvis ombragé. L'espace public sera ainsi prolongé jusqu'à l'entrée de la salle d'activités.

De grands bancs en béton brut seront installés devant le bâtiment. Celui-ci profitera de la fraîcheur bienfaitrice apportée par l'ombre des érables, albizzias et autres essences ornementales qui seront plantés. Cet espace d'agrément sera propice aux discussions et permettra également de patienter dans de bonnes conditions.

Enfin, 35 places de stationnement (dont une PMR), seront créées le long d'une seule voie interne dotée d'une aire de retournement à son extrémité.

Fin prévisionnelle des travaux : avril 2019

Montant estimé des travaux : 813 000 € HT (40 % du Conseil départemental, 30 % Métropole Aix-Marseille, 30 % ville).



ISTRES PROVENCE HANDBALL

En route pour la Starligue

Après la Proligue, le club d'Istres Provence Handball renoue avec l'élite en Lidl Starligue. Un nouveau challenge pour l'équipe "Une" confrontée dès les premiers matchs à de grosses "écuries".

Trois départs, quatre arrivées, l'effectif composé de 15 joueurs est en ordre de marche pour démarrer cette saison en Lidl Starligue. Après le sacre et le titre de champion de France de Proligue, les Istréens vont devoir monter encore en puissance avec pour objectif le maintien. Pour y parvenir ils auront également besoin de votre soutien.

Les supporters jouent le 12^e homme

Pour galvaniser l'équipe et accompagner le collectif vers la victoire, les joueurs espèrent compter sur la ferveur des spectateurs de la halle polyvalente. Ce soutien précieux, des supporters, souvent surnommés le 12^e homme du match, permet aux joueurs de se transcender, puiser l'énergie et les ressources nécessaires pour assurer le spectacle et chercher la victoire.

Un espace "supporters" leur sera dédié au sein de la tribune Ouest de la halle polyvalente. Le club mettra à disposition tambours et autres accessoires, pour donner à l'équipe le bon tempo lors des rencontres à domicile. #AllezIstres #CœurIstréen #TousIstréens, sont les signes de ralliement déployés notamment sur les réseaux sociaux.

Top matches : les immanquables

Istres offrira de belles affiches au public istréen en accueillant des clubs qui caracolent en tête du championnat de Starligue, comme Montpellier, Paris Saint-Germain, Nîmes, Aix ou Nantes. Les stars de la Starligue pour un choc des titans face au promu et peut-être de belles surprises à la clé sur le tableau des scores. À noter que cette saison, les matchs à domicile se dérouleront (sauf exception) le mercredi à 20h.

Plus d'infos : istreshandball.com
Facebook : Istres Provence Handball
Instagram : [istres_provence_handball](https://www.instagram.com/istres_provence_handball)

CALENDRIER DES RENCONTRES* À LA HALLE POLYVALENTE. :

*Jusqu'à la trêve hivernale

- | | |
|---|--|
| → Sam. 15/09 à 20h
Istres / Paris SG | → Mer. 17/10 à 20h
Istres / Nantes |
| → Mer. 26/09 à 20h
Istres / Cesson | → Mer. 14/11 à 20h
Istres / Nîmes |
| → Mer. 10/10 à 20h
Istres / Tremblay | → Mer. 5/12 à 20h
Istres / Toulouse |

Billetterie disponible en ligne depuis le site officiel du club : istreshandball.com



ISTRES FC

Franck Priou nouvel entraîneur

« Repartir sur de bonnes bases et retrouver l'amour du maillot » : des valeurs autour desquelles le nouveau coach Franck Priou, entend bâtir le projet sportif de l'équipe première.

L'équipe Une du Istres FC, après son accession en Nationale 3, a vu l'arrivée au cours de l'intersaison du nouvel entraîneur Franck Priou. Un retour aux sources pour cet ancien joueur professionnel qui a démarré sa carrière "pro" avec Istres où il fut également directeur sportif jusqu'en 2008. "Le recrutement pour la Nationale 3, est appuyé sur le retour d'un nombre important de joueurs Istréens, motivés par les couleurs de leur ville et par l'amour pour le club qui les a formés. On est conscient qu'on part de loin, mais sur un terrain plus réaliste, plus sain et sur lequel on espère bâtir de plus belles victoires." s'explique Franck Priou.

Plus d'infos : istresfootballclub.fr

CALENDRIER DES RENCONTRES À DOMICILE (STADE PARSEMAIN)

- | | |
|---------------------------------------|---|
| → 16 septembre
Coupe de France | → 5 novembre à 18h
Istres/Saint-Rémy de-Provence |
| → 22 septembre à 18h
Istres/Cannes | → 1 ^{er} décembre à 18h
Istres/Villefranche |
| → 20 octobre à 18h
Istres/Bastia | |

Les horaires de vos piscines

Stade nautique Jacques-Siffre :

- Lundi : 12h/13h30 - 17h30/19h30
- Mardi : 12h/13h30 - 18h/19h30
- Mercredi : 12h/19h30
- Jeudi : 12h/13h30 - 17h30/19h30
- Vendredi : 12h/13h30 - 18h/19h30
- Samedi : 9h/13h - 15h/18h
- Dimanche : 9h/13h - 14h/17h

Aqualud :

- Le lundi : 16h30/19h
- Le mardi : 15h30/19h (fermeture à 18h du 5 novembre 2018 au 7 avril 2019)
- Le mercredi : 14h/18h
- Le jeudi : 9h/11h - 15h30/19h
- Le vendredi : 9h/11h - 15h30/19h
- Le samedi : 14h/18h
- Le dimanche : 14h/18h



Crédit photos FFE / PSV.

Équitation

Pour faire suite à notre article paru dans le précédent numéro d'Istres Mag au sujet des sportifs qui font la fierté des Istréens il convient de saluer ici les très belles performances des cavaliers du centre équestre du Deven lors des derniers championnats de France de Pony Games à Lamotte-Beuvron : médaille d'or pour les benjamins Noémie Abla, Chiara Leban, Faustin Nicolas, Marie Simon et Tom Videbien ; médaille de bronze pour les juniors

Tom Cartiniere, Gabrielle Mathieu, Olivia Parisot, Hugo Parrimond et Mathieu Sevilla.

Dans une autre discipline équestre, le CSO Poney, les cavaliers istréens se sont aussi distingués avec une médaille d'or par équipe (élite A) pour Noémie Abla et Tom Videbien et une 3e place (bronze) pour Chloé Viemari en élite D junior. Bravo à tous ces jeunes cavaliers pour toutes ces belles performances !

UN ÉVÉNEMENT ECO-RESPONSABLE

FAITES du SPORT

Istres

21/23 Sept. 2018

Esplanade de l'Olivier

3 Journées SPORTIVES & ARTISTIQUES

100% PLAISIR

04 90 50 10 11
www.fds-istres.com
@omsistres

Ville d'Istres

VOTEZ

POUR LE 32^{ÈME} GRAND PRIX DE PEINTURE DE LA VILLE D'ISTRES

THÈME 2018 : QUEL AMOUR ! PARTICIPATION MP2018

Parvis de la Chapelle Saint-Sulpice
Exposition des 50 toiles des artistes participant au concours.
votez pour le prix du public

- Retrait des bulletins de vote chapelle Saint-Sulpice
- Exposition des toiles jusqu'à dimanche 23 septembre 18h
- Remise des prix parvis Saint-Sulpice dimanche 23 septembre 11h30

DU 21 AU 22 SEPTEMBRE 2018

DE 10H À 20H PARVIS DE LA CHAPELLE SAINT-SULPICE

DANS LE CADRE DE FAITES DU SPORT ORGANISÉ PAR L'OMS ET LA VILLE D'ISTRES EN ÉCHO À MP2018
INFOS + 04 42 55 50 83 / CHAPELLE SAINT-SULPICE / reservation.mediation@istres.fr
ORGANISATEUR / POLE DES ARTS VISUELS / DIRECTION DES ÉVÉNEMENTS

VILLE D'ISTRES



Gymnase Paul-Cavalloni

PLAN GYMNASES

Des gymnases remis à neuf

Après le gymnase Hubert-Parage et en attendant la prochaine livraison du Podium à Trigance, la ville continue son plan de réhabilitation des bâtiments sportifs. C'est donc au tour du gymnase Paul-Cavalloni, qui jouxte le lycée Rimbaud, de subir une cure de rajeunissement.

Après avoir créé un parking de 32 places en juin dernier, les travaux de rénovation ont duré tout l'été afin que le bâtiment d'une surface de 1 535 m² soit opérationnel dès la rentrée scolaire.

À l'extérieur, l'étanchéité des 900 m² de toiture a été refaite, accompagnée de la reprise du bardage et d'un rafraîchissement des façades maçonnées.

C'est à l'intérieur du gymnase que le plus gros des travaux a été réalisé avec entre autres la dépose complète du parquet pour être remplacé par un sol sportif de type *taraflexe*.

Outre la reprise des sols, des murs, des menuiseries intérieures et extérieures et des plafonds, le bâtiment a été mis aux normes pour l'accueil des Personnes à Mobilité

Réduite (PMR) tout comme le réseau de distribution d'eau des douches.

Une réfection du réseau électrique, le remplacement de la Ventilation Mécanique Contrôlée (vmc) et l'installation d'une sonorisation complètent cette phase de travaux qui permettront aux clubs et aux lycéens de pratiquer un sport dans de meilleures conditions possibles.

Dans quelques mois, le gymnase Rolland-Cauché fera lui aussi l'objet d'une réhabilitation. Suivra celui du CEC pour achever le « plan gymnases ».



Montant des travaux :
816 000 € TTC

**Rendez-vous
le vendredi
21 septembre à 18 h,
pour l'inauguration
du gymnase
Paul-Cavalloni**

Le saviez-vous ?

→ Paul Cavalloni, décédé en 1983 et dont le gymnase porte le nom était un Istréen très impliqué dans le mouvement sportif local. Notamment dans le judo et dans la pratique de la boxe dont il a été à l'origine de la création du premier club de boxe istréen.

→ C'est le gymnase Hubert-Parage à la Bayanne qui a donné le top départ du plan de rénovation des infrastructures sportives de la ville. Des travaux sur la structure du bâtiment ainsi que sur les façades refaites à neuf ont été réalisés. Une mise aux normes électriques, la réhabilitation des vestiaires ainsi qu'un accès aux personnes à mobilité réduite ont également été engagés lors de ce chantier qui a duré cinq mois. La réfection du parking complète ce lifting et permet à ce gymnase de connaître une nouvelle jeunesse.



(1984) © Jan Arkesteijn Wikimedia

Le Pôle Femme Mère Enfant portera le nom de Simone Veil

Le bâtiment actuellement en cours de construction avenue des anciens combattants, destiné à accueillir des professionnels de santé dans le domaine de la Pédiatrie, la Gynécologie et l'obstétrique mais aussi une crèche multi-accueil rendra hommage à Simone Veil.

Lors de l'annonce de cette proposition à l'occasion de l'entrée au Panthéon du corps de Simone Veil, le maire François Bernardini, avait rappelé *"Aujourd'hui, la France inscrit sa reconnaissance éternelle envers Simone Veil, qui a mené tant de combats et si bien incarné la Liberté : en survivant au camp nazi d'Auschwitz, en portant une réforme historique permettant aux femmes de disposer librement de leur corps et conquérir l'égalité avec les hommes, en devenant la première Présidente du Parlement européen pour y promouvoir la paix et la réconciliation des peuples, en faisant toujours la preuve de son indépendance d'esprit. Dès l'annonce de son décès l'an dernier, j'ai souhaité que la ville d'Istres lui rende un hommage particulier et appuyé en associant le nom de celle qui a défendu toute sa vie la cause des femmes et fut aussi une grande Ministre de la Santé et des Affaires Sociales au futur Pôle de santé Femme Mère Enfant et à la crèche multi-accueil implantée au même endroit."*



À retenir du conseil municipal qui s'est tenu le 26 juillet

Soutien aux associations :

En complément des subventions déjà accordées lors du vote du budget en avril dernier, le Conseil a approuvé le versement de subventions exceptionnelles à des associations pour leurs besoins liés à des actions nouvelles : des associations sportives pour leurs déplacements en championnats, un rallye à vocation caritative pour les Roses du Sud, l'association Photo Échange et son projet « mémorables souvenirs », ou encore les Kokinou, association d'assistantes maternelles, pour du matériel destiné aux tout petits.

Garantie d'emprunt pour du logement social :

Comme d'usage en matière de logement social, le conseil a accordé une garantie d'emprunt à la société SNI pour la construction de 57 logements situés au début du Chemin du Tour de l'étang, et destinés essentiellement aux personnels militaires de la Base Aérienne 125.

Vie de la collectivité :

Une synthèse des actions entreprises par la collectivité en lien avec les observations formulées par la Chambre Régionale des Comptes l'an passé a été présentée. Tous les points ont été abordés dans un tableau récapitulatif.

Soutien au commerce local :

Le Conseil Municipal a approuvé une convention permettant à la ville d'Istres de bénéficier du financement d'actions destinées à dynamiser l'artisanat et le commerce local. Ainsi, le FISAC (Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) apporte des subventions de l'État par l'intermédiaire du Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence, qui lui-même contribue à hauteur de plus du double : Ainsi, pour la période 2018-2010, et pour les six communes du territoire, ce sont 1,3 millions € qui seront affectés au financement de projets améliorant leur attractivité commerciale.

Fonctionnement du Comité Communal Feux de Forêt :

Le conseil municipal a autorisé la signature d'une convention définissant les modalités de collaboration des bénévoles du nouveau CCFP de la ville d'Istres aux missions de sécurité civile du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

PAGE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'ARTICLE L. 2121-27-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PRÉCISE QUE, "DANS LES COMMUNES DE 3500 HABITANTS ET PLUS QUI DIFFUSENT, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, UN BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES RÉALISATIONS ET LA GESTION DU CONSEIL MUNICIPAL, UN ESPACE EST RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE, DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR". CE DROIT D'EXPRESSION SUR LES AFFAIRES COMMUNALES DOIT ÊTRE EXERCÉ PAR LEURS TITULAIRES, QU'ILS SOIENT DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE OU DE L'OPPOSITION, DANS LE RESPECT DES RÈGLES FIXÉES PAR LE CODE ÉLECTORAL ET PAR LA LOI DU 29 JUILLET 1881 RELATIVE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

L'arroseur arrosé !

Cette expression bien connue prend tout son sens dans la vie politique locale, un matin de mai 2018, lorsque le Conseil Constitutionnel prononce l'inéligibilité du conseiller municipal d'opposition Lionel JAREMA.

Loin de me réjouir cette annonce me laisse perplexe et inquiet.

Prenant le temps de lire l'ordonnance rendue par le Conseil Constitutionnel les bras m'en tombent.

Ainsi Lionel JAREMA connu pour ses sorties théâtrales sur l'exemplarité, l'impartialité et la droiture, lors de ses uniques apparitions dans le paysage istréen c'est à dire en Conseil Municipal, se voit condamner pour non-respect de la loi.

Contraint de relire l'ordonnance pour m'en persuader je découvre alors la négligence commise par l' élu qui ne s'est pas conformé aux règles élémentaires du Code électoral. Prétendant une recherche de logement, il a ignoré les obligations qui régissent les comptes de campagne, attitude désinvolte qui a conduit au rejet de celui-ci par la Commission Nationale des Comptes de Campagne. Même s'il concerne l'élection législative qu'il a perdu en ne totalisant que 1,90 % des suffrages, ce contournement de la loi démontre un manque de sérieux découlant sur une gestion aléatoire d'un dossier.

Le sens des responsabilités de cet élu pose question officiellement désormais, car étant INÉLIGIBLE et par honnêteté intellectuelle il devrait prendre acte de cette décision et quitter tout mandat. Mais nous savons cependant qu'il n'en fera rien, il se réfugiera derrière le fait que cela concerne une autre élection et s'accrochera à son siège de conseiller municipal d'opposition, comme il le fait d'ailleurs depuis 2014 après avoir été élu sur une liste qui s'engageait à n'exercer que 2 années de mandat pour laisser place au renouvellement, engagement respecté par Vincent LEMASSU et dernièrement Anne BURLE.

Nous comptons désormais dans nos rangs un Lionel JAREMA inéligible qui campera sur ses postures et poursuivra ses attaques à défaut de produire des idées intéressantes pour les istréens. Enfin pour clore cette expression il serait utile qu'il effectue son changement de domicile auprès de l'administration municipale... nous ne voudrions pas perdre sa trace !

François BERNARDINI
"Nous, sommes Istres "

Véronique Iorio, Sylvie Mourot, Alain Delyannis et Jean-Michel Mourot, "Élus Indépendants "

C'est la rentrée, l'été a été assez calme et en particulier nous n'avons pas eu à déplorer de grands feux de forêt comme l'année dernière. Gageons que la mise en place du comité feu de forêt a joué son rôle avec efficacité. Les cavaliers du Deven ont brillé aux championnats de France, avec plusieurs médailles remportées dans les différentes disciplines. Bravo au nouveau directeur et aux coaches. Place maintenant aux handballeurs en Starligue! Le forum des Carmes continue son expansion. Il ne faudra pas oublier d'étudier les conditions d'accès, piste cyclable, garage vélo, réflexion sur la circulation en centre-ville... Nous espérons être consultés sur tous ces sujets. C'est la fin du Mirage 2000N, et l'arrivée des nouveaux avions ravitailleurs A330 MRTT qui va donner une dimension opérationnelle toujours plus forte à la base aérienne d'Istres. Nous en profitons d'ailleurs pour souhaiter la bienvenue au nouveau commandant, le commandant Pierre Gaudillere. Et tant mieux si ça peut renforcer le pôle aéronautique. Mais quid des conditions de circulation locale avec toutes les constructions en cours à Trigance? Toutes les forces politiques doivent maintenant se mobiliser pour faire avancer la réalisation de la 4 voies rapide Fos- Salon! Bonne rentrée à tous!



Michel LEBAN



Robin PRÉTOT

En décidant de donner le nom de Simone Veil au pôle «mère enfant», un bel hommage est rendu à une grande figure du féminisme. Malheureusement, l'engagement pour l'égalité femme-homme s'arrêtera là à Istres. Ne pas dénommer ce pôle «femmes parents enfants» comme nous l'avons suggéré, est une grave erreur politique. Ce choix va à contre courant d'une société qui cherche à se défaire des injonctions qui sont faites aux uns et aux autres : il relègue certaines activités de la parentalité à un seul parent (devinez lequel). Plus pernicieusement, ce choix de terme n'englobe pas tous les publics amenés à fréquenter le pôle : les femmes sans enfant, les pères... En refusant notre proposition de pôle «femmes parents enfants» Simone Veil, le Maire refuse de participer à la révolution qui est en train de changer la société en terme de mode de vie et de norme sociale. Il développe notre ville avec les codes de la société d'avant hier. Est-ce vraiment ce que les istréens attendent ?
Vos élus IEAG,

LIONEL JAREMA ET JEAN-PAUL CARPENTIER

Paul MOUILLARD

Charles VALENTIN

État civil

Juin 2018

MARIAGES

- MORA Patricia & GIRAUD Jean-Baptiste
- RIVIERA Océane & LESADE Sophian
- ROUZÉ Maëva & PÉTRON Jordy
- MEURET Sonia & LAFEUILLE Alexandre
- DELCULÉE Ludvine & MORA Cédric
- BIALEK Virginie & MERCIER Michael
- CARETTE Maryne & MAGEROTTE David
- DEROT Nina & BONNET Tanguy
- MADONNA Marine & MOZZICONACCI Maxime
- BAKHTAOUI Leïla & CASTELLO Remi
- COLLOT Marion & PATALANO Marc
- CHAUFOUR Laetitia & PETIT Didier
- PARENTON Cassandra & GONZALES Serge
- FREGARD Dominique & DIAVORINI Cédric
- BISIO Céline & LAUGIER Arnaud
- LAÏDOUDI Wafa & EL MAKHFI Fouad

DÉCÈS

- MAKAROTCHKINE Tatiana veuve WOJCIECHOWSKI
- SACILOTTO Denise veuve COSTA
- VILLARD Michel
- GAIRAUD Marie veuve GAÏSSET
- BENIVADY Augustin
- MOLIN René-Louis
- GIL François

Juillet 2018

MARIAGES

- CLERVOY Johannie & WONNER Alexandre
- MIRANDA Cynthia & ENGELAERE Damien
- BELALOUÏ Hadjeira & KALAI Mohamed
- PENA Tiffany & CAYET Kévin
- TOUREL Lucie & LAVALÉE Alexandre

- GEMMET Audrey & GIL Dnaïel
- VERDIER Cécilia & YVON Olivier
- CORNU Mélanie & BOUCHON Thomas

DÉCÈS

- ALCARAZ Dolorès veuve ALCARAZ
- LEIDIER Odette veuve LAUGIER
- PERCEVAULT Robert
- CORNILLE Lucienne veuve RAYNAUD
- TIELIN Robert
- BOTELLA Suzanne veuve CERDA
- STELLA Calogero
- BONNEAU Patrick
- BLIN Jean-Jacques

Août 2018

MARIAGES

- TOUREL Lucie & LAVALÉE Vincent
- BENHENNI Nadia & CANON Dimitri
- FILLASSIER Clara & LANDI Gianni
- CHATEL Geneviève & VENDRAMÉ Richard
- GAVARD Oriane & BONNET Bruno
- TEISSIER Jennifer & MOURAS Grégory
- FRIGANO Angélique & DO Julien
- LOUIS Christelle & SCHMIT Harry
- GARCIA Laetitia & SGRO Sylvain
- ROUTIER Bénédicte & HEROLD Gaylor
- SALERNO Delphine & LEBON Mathieu
- DÉHU Laetitia & JEROME Sébastien
- ALFRED Niveda & DUBREUIL Jean
- SOLER Raymonde & BOUHÉRET Gaëtan
- STRUCK Laetitia & AUNOBLE Yannick
- MUSSO Sandrine & GILLES Patrick

DÉCÈS

- ARNAUD Edouard
- BARRAL Jean-Pierre
- STELLA Calogero
- BARREIROS José

Naissance et décès

Publication dans IstresMag

Si vous désirez que la naissance de votre enfant soit publiée dans Istres Magazine vous devez en faire la demande auprès du service de l'État Civil, situé à l'Hôtel de Ville, 1 esplanade Bernardin-Laugier, afin de donner votre autorisation de publication. Les déclarants ne peuvent être que les parents (ou détenteurs de l'autorité parentale) et doivent fournir: un acte de naissance (délivré par la mairie du lieu de naissance), le livret de famille et une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent la naissance de l'enfant. Pour la publication des avis de décès survenus hors d'Istres, le déclarant (conjoint, ascendant ou descendant) doit se présenter au service de l'État Civil muni d'un acte de décès, du livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent le décès.

Urgences

- Maison Médicale de Garde (sam. dim. et jours fériés) ☎ 04 42 55 11 11
- Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) ☎ 0 892 566 766
- Pharmacie de garde ☎ 04 42 11 17 17 (commissariat)
- Centre Anti Poison ☎ 04 91 75 25 25
- Allô Enfance maltraitée ☎ 119
- Allô Violences Conjugales ☎ 39 19
- Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45
- Police Nationale ☎ 04 42 11 17 17
- Urgence EDF ☎ 0 810 333 713
- Urgence GDF ☎ 0800 473 333
- Urgence Seerc (eau) ☎ 0 977 429 431

Télé alerte

Inscrivez-vous au système immédiat d'alerte et d'information de la population en cas d'événement grave touchant notre commune, qu'il s'agisse d'un accident industriel ou d'un événement naturel majeur, comme l'incendie de l'été dernier.

Cet outil dénommé « Télé Alerte », mis en œuvre à la demande de Monsieur le Maire, permet de joindre rapidement l'ensemble des personnes inscrites et leur transmettre des informations, des consignes et les bons réflexes à adopter pour mieux se prémunir du risque en question. L'inscription au système de « Télé Alerte » est gratuite et les informations fournies restent totalement confidentielles, dans le respect de la vie privée. Pour vous inscrire, connectez-vous à l'adresse internet suivante:

www.istres.fr/alerte et suivez ensuite les instructions à l'écran.

Hôtel de Ville

1, Esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres CEDEX

☎ 04 13 29 50 00

[Horaires d'accueil du public](#)

Lundi de 8h à 18h (journée continue).

Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h45.

Accueil téléphonique auprès du standard : 8 h 30/12h et 13 h 30/17h30

Pour toute urgence contacter la Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45

Mairie annexe du Prépaou

Quartier du Prépaou

13800 Istres

☎ 04 42 55 58 20

[Horaires d'accueil du public](#)

Lundi et mercredi : de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mairie annexe d'Entressen

Av. de la Crau - 13118 Entressen

☎ 04 13 29 56 50

[Horaires d'accueil du public](#)

Mardi et jeudi : de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Lundi, mercredi et vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Directrice de la publication M. Giniès, conseillère municipale, chargée de la communication et du protocole • Directrice de la communication et de la promotion de la ville, directrice de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres P. Pietta • Rédacteur en chef É. Gavelle • Journalistes L. Alverne, P. Lepicouché, A. Spring • Photographes M. Bressy, C. James, P. Lepicouché • Maquette et mise en page C. Ballet • Tirage 25 000 exemplaires • Photogravure et impression Spirale Imprimerie, Istres • Dépôt légal BNF 15 février 2018 - N° ISSN 1245-1479



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

**Ville
d'Istres**



PLAN SELF 2016 > 2019

**LA VILLE D'ISTRES ÉQUIPE
TOUTES LES ÉCOLES
D'UN SELF-SERVICE**

**POUR UNE PAUSE DÉJEUNER PLUS AGRÉABLE,
UN MEILLEUR ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE
ET PLUS D'AUTONOMIE POUR LES ENFANTS**

ÉLUE 2 FOIS
VILLE LA PLUS
SPORTIVE
DE FRANCE

CLASSÉE STATION
TOURISME
POUR LE NIVEAU D'ACCUEIL
DES TOURISTES
ET VISITEURS



RÉCOMPENSÉE PAR
LE TROPHÉE
DES TERRITOIRES
ÉLECTROMOBILES



MARIANNE D'OR
POUR SON PLAN
NUMÉRIQUE
DANS LES ÉCOLES

1 DES 4 VILLES
DE LA RÉGION PACA
CERTIFIÉE
QUALIVILLE



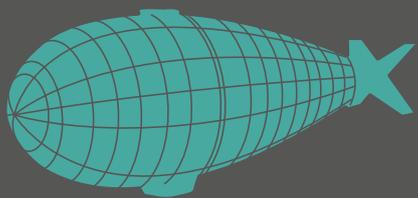
SEULE VILLE D'EUROPE
DONT L'ÉCLAIRAGE
PUBLIC EST

100% LED



LABELLISÉE
VILLE 4 FLEURS
POUR SON CADRE DE VIE

PLUS HAUT
JET D'EAU DE FRANCE
SUR L'ÉTANG DE L'OLIVIER



PÔLE AÉRONAUTIQUE
SITE D'ESSAIS
DES DIRIGEABLES

LAURÉATE NATIONALE DU PRIX
PÔLE D'EXCELLENCE
DE CŒUR DE VILLE
POUR LA QUALITÉ DU RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE



ISTRES, LA VILLE PAR EXCELLENCE.

